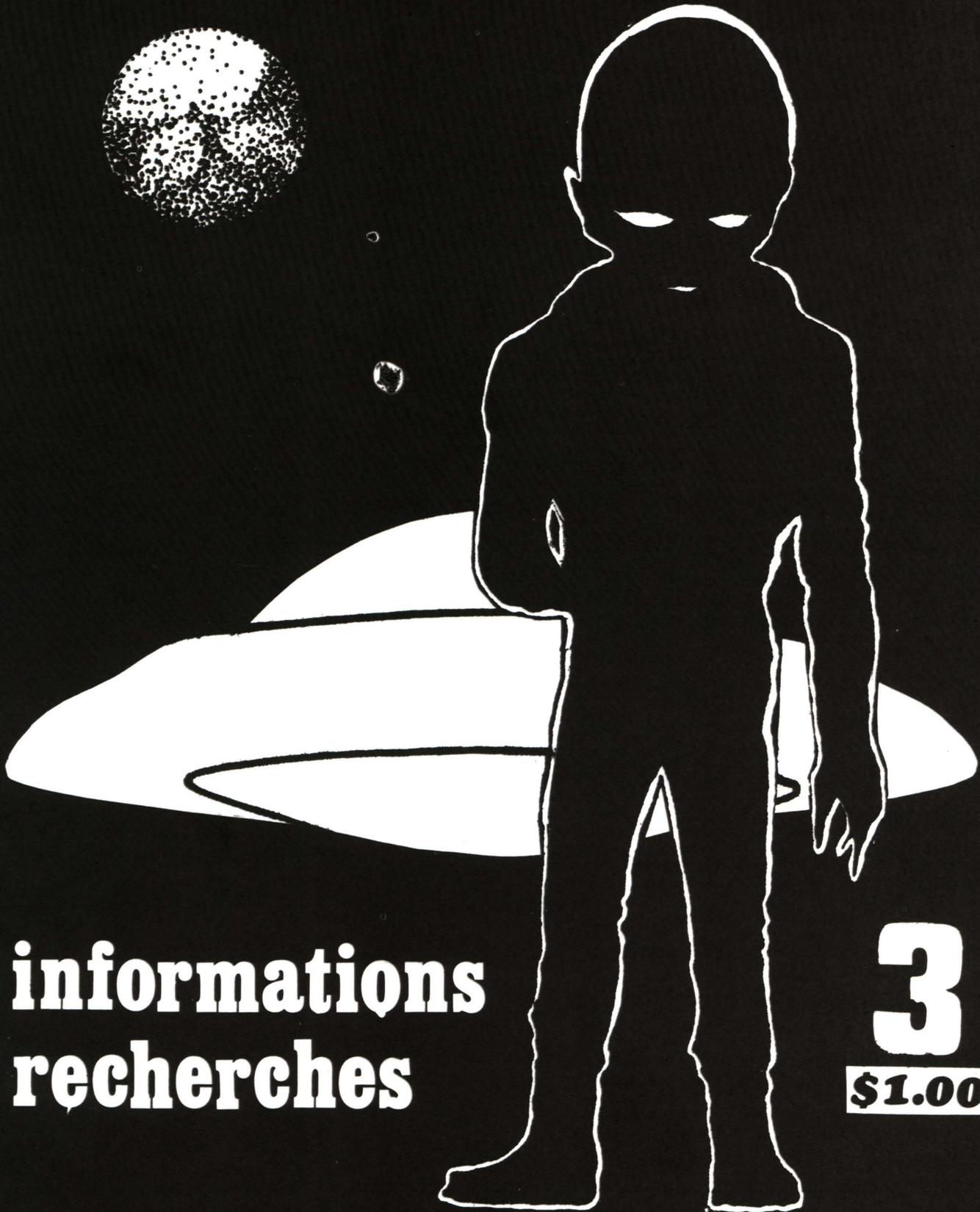


UFO - QUEBEC



**informations
recherches**

3
\$1.00

RESEAU UFO QUEBEC

SI VOUS OBSERVEZ UN UFO, APPELEZ
TOUT DE SUITE UN DES NUMEROS SUIVANTS
POUR REJOINDRE UN DE NOS ENQUETEURS :

MARC LEDUC 653-7767
Région de Montréal et de Saint-Bruno

PHILIPPE BLAQUIERE 467-3630
Région de Rougemont

NORBERT SPEHNER 679-0282
Régions de Longueuil et de Chambly

MONIQUE BENOIT 836-2131
Régions de Joliette et Berthierville

WIDO HOVILLE 626-9125
Montréal, Les Laurentides

NOUS ENVERRONS QUELQU'UN SUR LES
LIEUX AUSSI VITE QUE POSSIBLE.

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL DE
" UFO-QUEBEC " EN NOUS FAISANT
CONNAITRE VOS NOM ET NUMERO DE
TELEPHONE, AINSI QUE LA REGION
OU VOUS HABITEZ

SOMMAIRE



SOMMAIRE.....PAGE 2

EDITORIAL.....Norbert Spohner.....PAGE 3

ENQUETES AU QUEBEC.....PAGE 4

LES OBSERVATIONS DU 18.11.75.....Marc Leduc.....PAGE 4

LA LUNE TOMBE DANS LE BOIS.....Monique Benoit.....PAGE 7

UFOs DANS LE NORD QUEBECOIS.....Pierre Favreau.....PAGE 8

ENQUETES RECENTES.....Philippe Blaquière.....PAGE 10

L'UFO DE BALA LAKE.....Wido Hoville.....PAGE 11

MARS ET LES UFOs.....Jeff Holt.....PAGE 14

DE LA VIE AILLEURS ?.....Robert Sapienza.....PAGE 15

INFORMATIONS.....Gerry Ross.....PAGE 17

LES HOMMES EN NOIR IDENTIFIES ?.....Wido Hoville.....PAGE 19

UNE PHOTO TRUQUEE.....Wido Hoville.....PAGE 22

COMMENT PHOTOGRAPHIER UN UFO.....Guy Tardif.....PAGE 23

UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

CANADIAN UFO REPORT

JOHN MAGOR - EDITOR

CANADIAN UFO REPORT
BOX 758, DUNCAN, B.C.
V9L 3Y1 CANADA
PHONE : 604-746-7600.



CANADIAN UFO REPORT EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE DE 28 PAGES,
EN ANGLAIS SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

CETTE REVUE EST UN COMPLEMENT INDISPENSABLE D'UFO QUEBEC DANS
LA MESURE OU ELLE S'INTERESSE A CE QUI SE PASSE DANS LE
RESTE DU CANADA.

ABONNEMENT : 5 DOLLARS POUR 6 NUMEROS

LE NUMERO : 1 DOLLAR (D'ANCIENS NUMEROS SONT ENCORE DISPONIBLES)

UFO - QUEBEC est édité par
l'association UFO - QUEBEC à
but non lucratif.

PRESIDENT

WIDO HOVILLE

VICE-PRESIDENT

PHILIPPE BLAQUIERE

MEMBRES ACTIFS ET ENQUETEURS

CLAUDE MAC DUFF
MARC LEDUC
PAUL BLAQUIERE
JEAN-LOUIS BLAQUIERE
GEORGES ETHIER
ROBERT SAPIENZA
PIERRE SMITH

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

DON DONDERI, Ph.D., Psychologie
JEFF HOLT, B.Sc., M.Ed. Biologie
MARCEL CONSTANTIN, Physique
GUY TARDIF, Photographie



EDITORIAL

norbert spehner

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 1975

ISSN 0317-9311

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

REDACTEUR EN CHEF
NORBERT SPEHNER

REDACTION

455 RUE SAINT-JEAN
LONGUEUIL, P.Q., CANADA
J4H 2Z3
TEL: 679-0282

TOUS LES ARTICLES, DESSINS ET PHOTOS, DEVANT ETRE PUBLIES DOIVENT ETRE ENVOYES A CETTE ADRESSE.

Le magazine UFO-QUEBEC est disponible gratuitement en échange d'autres publications du même genre.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Canada, Ottawa.

Copyright © UFO-QUEBEC, 2^e trimestre 1975

Tarif des abonnements :

Abonnements réguliers :

4 numéros pour 4 dollars (1 an)

Abonnements de soutien :

4 numéros pour 10 dollars (1 an)

Europe : ajouter 1 dollar (service par avion)

Le numéro : 1 dollar

Libellez les chèques ou mandats à l'ordre de UFO-QUEBEC

Faites parvenir les abonnements à l'adresse suivante :

UFO-QUEBEC
BOITE POSTALE 53
DOLLARD-DES-ORMEAUX
P.Q. CANADA.

QUAND VOUS VOUS ABONNEZ, N'OUBLIEZ PAS D'INDIQUER A PARTIR DE QUEL NUMERO CET ABONNEMENT DOLT COMMENCER...MERCI !

Tous les ufologistes de par le monde l'ont constaté : depuis deux ou trois ans il y a eu une nette évolution dans le problème de la recherche sur les objets volants non identifiés.

Evolution d'abord de la mentalité des foules grâce (?) à une multiplication assez extraordinaire des livres et revues spécialisés. De tous ces écrits, peu méritent qu'on s'y arrête mais il ont eu un effet bénéfique: celui de sensibiliser le public en général et ils ont implanté l'idée d'un possible contact avec d'autres civilisations dans un avenir plus ou moins rapproché.

Evolution des autorités gouvernementales et scientifiques de différents pays dont la France où le problème des UFOs semble considéré avec une certaine attention.

Les Etats-Unis sont-ils entraînés à leur tour leur politique du discrédit ? Surpris par le nombre croissant des observations et un intérêt croissant de la population, ils sont entraînés à lâcher du lest. Les gens ne croient plus aux mensonges que leur débitait joyeusement les agences gouvernementales et l'Armée de l'Air. L'article de Wido Hoville " Les Hommes en noir identifiés ? " est certainement une date importante de l'ufologie moderne car on y révèle pour la première fois les agissements de la C.I.A dans le domaine controversé qui nous occupe.

Cette agence reconnaît avoir intimidé les témoins et pratiqué une politique du discrédit systématique. Pour les ufologistes chevronnés ce n'est pas vraiment une surprise. Nous le soupçonnions depuis toujours. Mais de le voir écrit noir sur blanc dans un rapport envoyé gracieusement et gratuitement par ladite agence... cela fait un drôle d'effet. Plusieurs rapports TOP SECRET ont été déclassifiés ces derniers mois, amorçant un changement d'attitude radical des autorités. Quelle sera l'étape suivante ? Je crois possible que le problème des objets volants non identifiés ait des rebondissements spectaculaires dans les cinq années à venir. Pourquoi cet optimisme ? Le phénomène a lui aussi subi une nette évolution : les cas d'observations d'humanoides se multiplient, les objets restent visibles beaucoup plus longtemps et les témoins se font plus nombreux. Est-ce le prélude à un prochain contact ? Je ne l'exclus nullement. Frank Edwards, dans l'un de ses livres, avait, à quelques détails près, prévu le scénario actuel. Nous attendons tous le dénouement.

Surveillez le ciel dans les semaines à venir car si le phénomène respecte une certaine logique (et nous y croyons...) il devrait y avoir bientôt une vague importante. Au mois de janvier la planète Mars sera très proche de la Terre. Nous avons constaté que les observations augmentent de façon dramatique à chacune de ces conjonctions. Alors soyez vigilants et gardez près de vous les numéros de téléphone d'UFO QUEBEC. Vous pourriez en avoir besoin très bientôt.

Ceci est mon dernier éditorial car je laisse la lourde responsabilité de la rédaction à quelqu'un d'autre. Mes trop nombreuses occupations et des études à terminer ne me permettent plus d'assurer de manière efficace la publication de la revue. Mais UFO-QUEBEC ne manque ni de bras, ni de cerveaux pour prendre la relève... En ce qui vous concerne, chers lecteurs, il n'y a strictement rien de changé. La revue continuera à vous parvenir régulièrement avec une actualité brûlante.

Un dernier mot avant de clore ce chapitre de l' " Histoire " de la revue : faute de place et suite à une accumulation d'articles, je n'ai pas inséré les cas envoyés par des lecteurs. Nous conservons tous ces précieux documents qui seront publiés dès que possible. Mon successeur y veillera. Merci.

ENQUÊTES AU QUEBEC



LES OBSERVATIONS DU 18.11.73

marc leduc

Les témoins ont eu peur. La boule grimpa à son altitude la plus grande à l'approche du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine et y fut perdue de vue.

C'est à l'ouest de Contrecoeur et à moins de 2 milles de là que la boule descendit presque au niveau de la route. Une voiture dépassa à grande vitesse celle des témoins. Bientôt la circulation devint plus dense car toutes les autos devaient passer dans un nuage sablonneux et rouge qui obstruait la visibilité dans les deux directions. Les témoins revirent l'auto qui les avait dépassées, à la sortie de ce nuage. Celle-ci paraissait en mauvaise situation, dans le fossé, avec ses phares dirigés vers la route. Les autos accéléraient à nouveau et se distançaient après cette étape. Presqu'immédiatement, pourtant, une manœuvre brutale et un freinage ÉTAIENT NECESSAIRES POUR

EVITER UN HOMME SUR LA LIGNE BLANCHE AU MILIEU DE LA ROUTE ! CET HOMME BALAYAIT LA LIGNE BLANCHE. Il ne se préoccupait aucunement des autos qui l'évitaient de justesse. Il était penché et très préoccupé par son balai-brosse. Vêtu de vert foncé ou de noir, il portait une casquette qui cachait son visage et un manteau court. Son allure mince et ses jambes courtes donnaient l'impression d'un homme de 1.60 mètre. Son indifférence était déconcertante malgré la vitesse des voitures. Plus loin il y avait 3 personnes

habillées sombrement et une voiture sur l'accotement. Tout ce temps la boule était au-dessus du champ à droite, immobile. Au retour, à 20.30 heures, le nuage était là mais pas la boule, ni le balayeur, ni l'auto en mauvaise posture.

MISE EN GARDE

Ce récit a paru dans le tout récent volume de Claude Mac Duff, " Le Procès des Soucoupes Volantes " (1), accompagné d'une note de l'auteur invitant à la prudence et à l'ouverture d'esprit malgré tout. Prétendre que ce balayeur est un extra-terrestre serait un peu fort. Le récit est fragile. Le balayeur peut raisonnablement travailler pour la ville ou une usine voisine. Les personnes sur l'accotement peuvent avoir une raison bien simple de s'y trouver. Que ce soit un dimanche, en

Introduction

Date : Ce dimanche froid de 28 degrés F ou de 2 degrés C est le second jour en importance sur l'activité ufologique de novembre. La journée du 21 en est le sommet spectaculaire. Les lecteurs en ont eu un aperçu dans le No. 2 de UFO-QUEBEC.

Heure : Les observations couvrent la période de temps de 18.00 h. jusqu'au petit matin du lendemain.

Lieu : La surface des activités principales de cette soirée se délimite grossièrement par les villes de Joliette, Tracy, Berthier et Saint-Gérard-de-Magella; ajoutons 2 cas à Ottawa, et aussi 1 cas à St-Hyacinthe et 1 à Montréal.

Provenance des dossiers : Certains cas utilisés proviennent des dossiers de Philippe Blaquière. Une autre partie du matériel de base est le fruit des émissions radiophoniques de Wido Hoville et du courrier qui s'ensuivit. D'autres cas sont extraits des fichiers du Centre National de la Recherche à Ottawa.

Le cas Tracy

Cette localité est située sur la rive Sud du fleuve Saint-Laurent. Le premier des événements s'y produisit la 18 heures. Les témoins sont quatre demoiselles dont l'âge varie de 14 à 24 ans. C'est Mireille, la plus âgée, qui conduit son véhicule personnel. Dès le départ elle fait remarquer aux autres la drôle de lumière au-dessus d'un pylône à un quart de mille de la maison. C'est une boule lumineuse dont la grosseur réelle pourrait être celle d'un melon d'eau. Cette boule blanche, légèrement teintée de jaune, brille et scintille avec un léger halo autour. L'auto, allant vers l'ouest, passe à 70 mètres de ce pylône tandis que la boule ne bouge pas. Ce n'est qu'à ce moment que la boule commence à se déplacer. Elle traverse la route de gauche à droite vers le fleuve. Cet épisode comprend l'observation la plus rapprochée. Par la suite, à cause de l'éloignement, l'apparence de la boule sera celle d'une grosse étoile. Cette boule fit, comme l'autre, le chemin Tracy-Montréal. Elle se rapprochait à l'occasion des zones isolées et s'éloignait dans les zones plus peuplées. Elle allait généralement à la vitesse de l'auto. A un certain moment, la boule a semblé descendre à moins de 10 mètres de la route loin devant elles. Parfois la boule stoppait derrière et prenait du retard. A d'autres instants elle se précipitait au-devant à une vitesse extrême.

soirée, par un froid glacial, sur une route relativement isolée ne nécessite pas à une explication extraordinaire. Le nuage peut être soulevé par les autos ou par le balayeur sur cette route de transport industriel. Par contre l'histoire demeure intéressante justement en cette soirée d'événements ufologiques. Le balayeur a été dessiné et retouché selon le désir et la description des témoins. Le personnage ressemble beaucoup à ceux du cas Hill en 1961. Constatez et comparez avec l'interprétation des dessinateurs Gigi et Lob (2) : il y a une forte ressemblance. Les témoins préfèrent leur description. Le balayeur en était-il un ? D'autres cas pourraient s'interpréter comme étant un balayeur. Prenons par exemple le cas de Vilvorde à la mi-décembre 1973 (3). Ce cas soulève un gros point d'interrogation... bien sûr. Ce même cas nécessite prudence et modération... d'accord Voilà ce qu'il fallait dire.

LE CAS DE L'AUTOROUTE : MEME MANEGE

Une même aventure de poursuite est vécue par un conducteur et son épouse. Il roulait près d'Ottawa. L'objet lumineux et rouge le suivait à une distance confortable mais plus courte dans les zones isolées Les témoins ont eu peur.

LE CAS DE ST GERARD DE MAGELLA

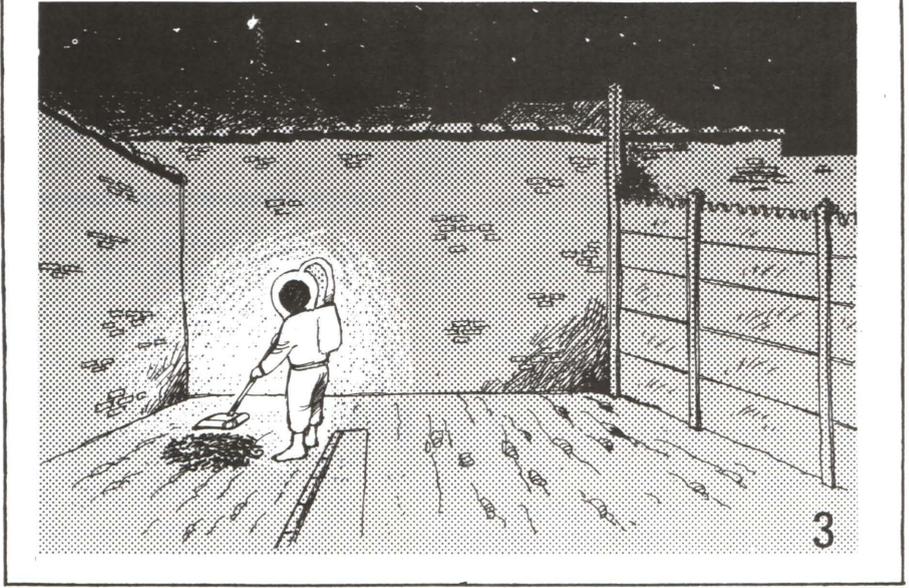
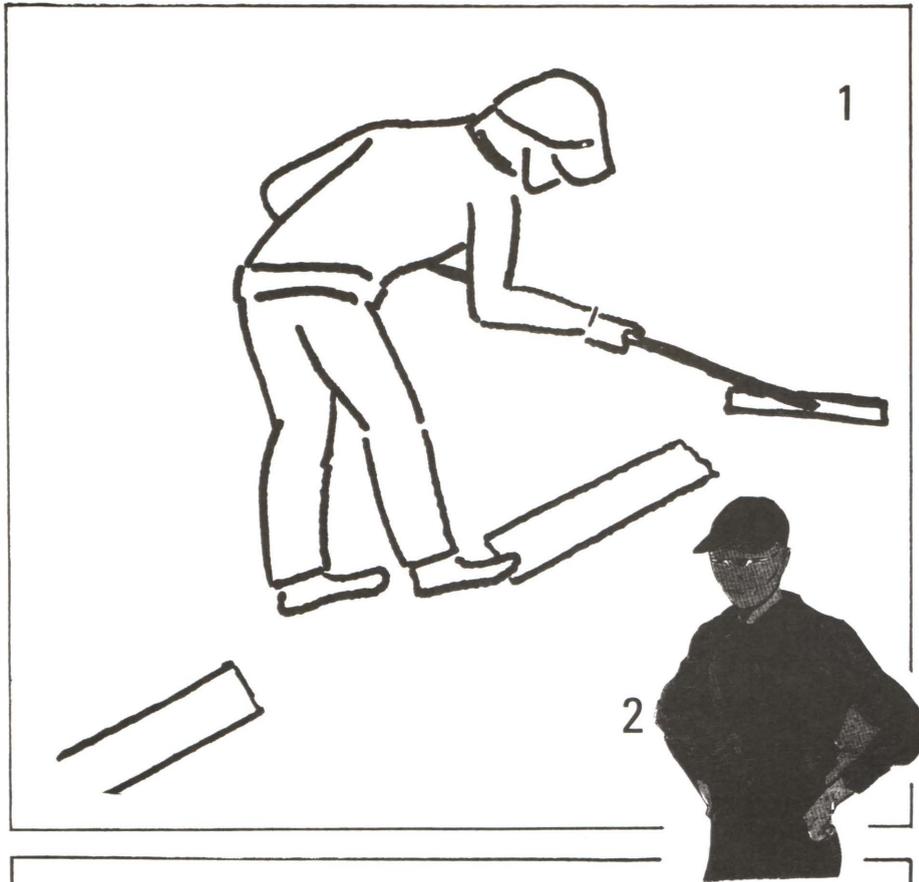
C'est à 21.15 h. que le policier Jacques Fréchette de la Sûreté du Québec a observé un objet de forme ovale au-dessus de cette ville. L'information parut dans La Presse du 21 (4). L'article de Jean-Claude Trait mentionne que les agents de Joliette ont prévenu leurs supérieurs qui ont exigé un rapport détaillé.

LE CAS DE BERTHIER : 22.15 H

Bien que de courte durée, cette observation est retenue après une rencontre avec le témoin. Deux barres blanches traversèrent le ciel en 6 secondes; cela passa à 15° au-dessus de l'horizon ouest. L'une sur l'autre elles se dirigeaient vers le sud-est. Elles ressemblaient à des chaplets de boules attachées ensemble; cette escadrille allait à une vitesse extrême.

LE CAS DE LONGUEUIL

Fiche numéro 73-150 du Centre National de la Recherche. Un témoin habitant près du fleuve vit une lumière très brillante à basse altitude. Il évalue la dimension de cette lumière à celle d'un camion. Les lumières tournaient dans le sens des aiguilles d'une montre. Elle se dirigeait vers le pont Jacques-Cartier.



LE CAS DE BERTHIER : 22.20 H.

Philippe Blaquière fit l'enquête. Les témoins ont vu au-dessus de la Ville de Sorel une boule lumineuse. C'était vers le sud-est à 20° sur l'horizon. La couleur d'un bleu intense devint verte et ensuite rouge. L'objet restait stationnaire et le froid, après 15 minutes, découragea les témoins.

LE CAS DE JOLIETTE : 22.30 H.

Nous trouvons ce cas au Centre National de la Recherche à la fiche No.73149.

La durée en fut de 15 minutes. Un objet lumineux et immobile planait à 100 pieds du Boulevard Industriel. Il avait la forme d'une poire blanche renversée. Une lumière rouge et une lumière verte l'encadraient de part et d'autre. Il se dirigea très lentement vers le sud et fut bientôt rejoint par 2 semblables. Le tout se fonda et s'éteignit en silence.

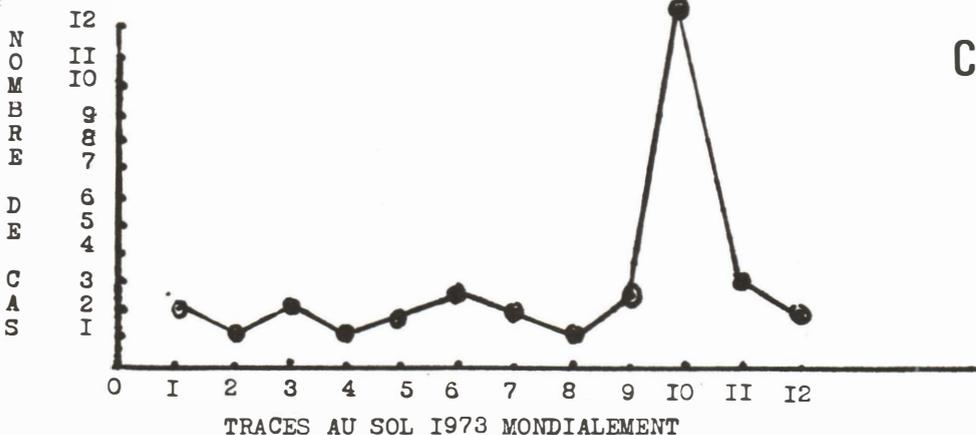
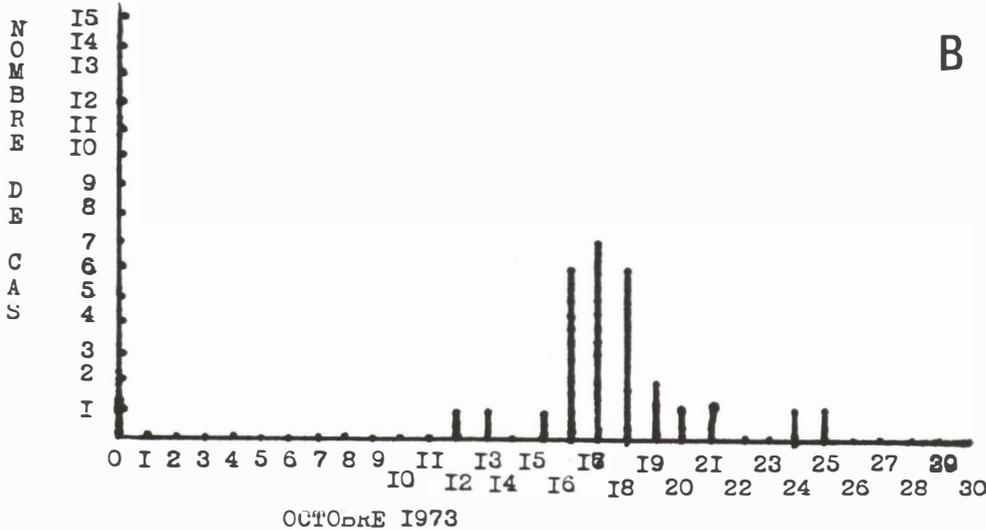
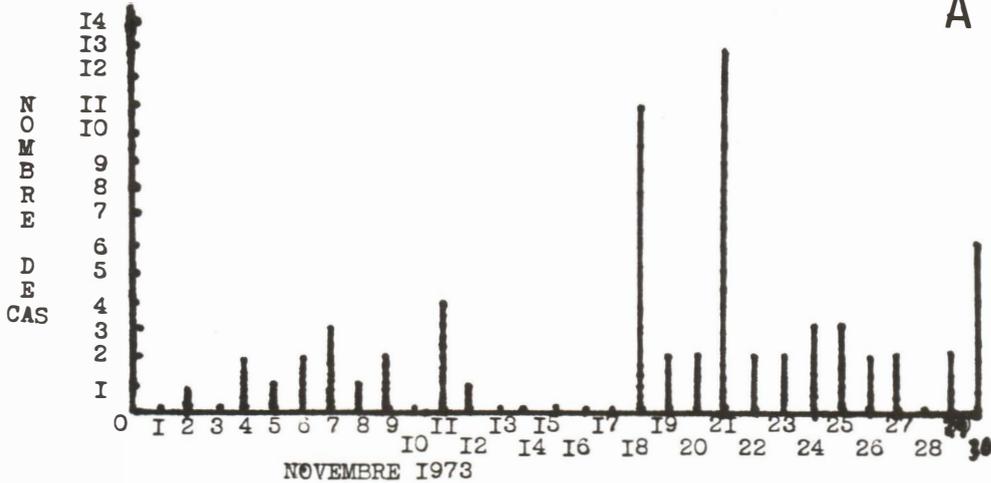
LE CAS DE ST-THOMAS, JOLIETTE ET BERTHIER : 23 H.

Des boules lumineuses effectuent des évolutions en tous sens sur ces villes.

SIMILITUDE AVEC OCTOBRE 1973 DANS L'EST AMERICAIN

Cette vague n'est pas une explosion locale. Elle se manifesta ici venant du sud. Un long chemin l'amena du Golfe du Mexique tout au long de la Côte Atlantique. Le sud-est américain l'a subie avec un maximum d'intensité en octobre. Nous pouvons comparer les courbes graphiques suivantes :

- A-) Graphique novembre 1973 au Québec par UFO-QUEBEC.
- B-) Graphique octobre 1973 sud-est des U.S.A. par ICUFON (INTERCONTINENTAL GALACTIC SPACECRAFT (U.F.O.) RESEARCH AND ANALYTIC NETWORK, dirigé par Dr. Colman Von Keviczky, ancien major de l'Armée Américaine) (5).
- C-) Graphique des traces au sol internationales 1973 par MUFON (MUTUAL UFO NETWORK, USA, dirigé par Walt Andrus) (6).



Cela dure au moins 3 heures. A Joliette, le poste radiophonique CJLN annonça la présence d'une boule de couleur arc-en-ciel et de la grosseur d'un ballon d'enfant. 3 boules identiques attirèrent l'attention des témoins sur Saint-Thomas. En même temps, on en rapportait au-dessus de Berthier. 3 boules s'y promènèrent pendant 3 heures.

LE CAS DE DOUVILLE PRES DE ST-HYACINTHE

Par un froid sous le point de congélation, le témoin ne sortit pas. Utilisons le rapport que fit Philippe Blaquière signé le 10 décembre.
 " M. R... vit une lueur au-dessus du Mont Rougemont. C'était de couleur rose et venait en sa direction très rapidement. L'objet de forme ovale était gros comme le 3 de la Lune. La Presse du 21 novembre en fit mention.

CONCLUSION

Voilà une douzaine d'observations moyennes quiprennent du poids et gagnent en étrangeté lorsque nous les réunissons. Des témoins isolés, groupés et en grand nombre sont concernés. Je ne crois pas que tous ces faits soient compris dans leur vrai sens par le public.

Il ne s'agit pas de ballons atmosphériques, ni de plasmas !

Les témoins, dont des policiers habitués à la ronde de nuit, ne se méprendraient pas.

A la rigueur, quelques erreurs d'interprétation peuvent s'être glissées, mais encore...

La majorité des cas mentionnent des boules, de petit diamètre au comportement inormal, seules ou groupées. CET ENSEMBLE DE FAITS EST TYPIQUE A LA REALITE UFOLOGIQUE. Que sont ces objets ? Des méprises rapportées par des ignares hallucinés ?... Je ne pense pas ! Que viennent-ils faire ? Sillonner le ciel à basse altitude pour des raisons inconnues ?????????????

Références

- (1) LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES, Claude MAC DUFF, Editions Québec-Amérique, 1975.
- (2) CEUX VENUS D'AILLEURS, Lob & Gigi, Dargaud Editeur, 1973.
- (3) INFORESPACE de la SOBEPS, No. 18, 3 ème année, 1974.
- (4) LA PRESSE, 21 novembre 1973.
- (5) OFFICIAL UFO, août 1975, p. 17, carte de ICUFON.
- (6) SKYLOOK du MUFON, mars 1974, No.76.

VOIR A LA PAGE SUIVANTE
 LE TABLEAU CHRONOLOGIQUE
 DES EVENEMENTS.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES EVENEMENTS

Numéro	Heure	Lieu	Durée	Témoins	Cas	Référence
1	18.00	Tracy	1 heure	4	Sphère	Hoville
2	19.15	Autoroute, près Ottawa			Ovale	Hoville
3	20.00	Ottawa	1 h. 30 m.		6 boules	N.R.C.
4	21.15	St.G. Magella		1 agent	Ovale	UFO-Q.# 2
5	22.15	Berthier	4 sec.	1	2 escad.	Blaquière
6	22.20	Berthier	15 min.	3	Boule	Blaquière
7	22.30	Joliette	15 min.	1	3 poires	N.R.C.
8	22.46	Longueuil	7 min.	1	lumière rotative	N.R.C.
9	23.00	St-Thomas	3 heures	plusieurs	3 boules	Blaquière
10	23.00	Berthier	3 heures	plusieurs	3 boules	Blaquière
11	23.00	Joliette	3 heures	plusieurs	1 boule	Blaquière
12	00.45	Douville, St-Hyacinthe	1 min.	1	Ovale	Blaquière

OBJET OVALE DE COULEUR ORANGE



LA LUNE TOMBE DANS LE BOIS !

monique benoit

Lieu d'observation : Berthierville.
Date : Vendredi, 30 novembre 1973.
Heure : 21.30 heures.
Durée de l'observation : 20 minutes.
Nombre de témoins : 8 (6 adultes et
2 jeunes).
Nombre d'OVNI : 2 stationnaires en
forme de chapeaux.
Température : Ciel clair, froid,
quelques petits nuages.
Enquêteurs : Monique Benoit,
Wido Hoville,
Philippe Blaquière.

Durant 1973 les régions de Joliette et de Berthierville ont été particulièrement visitées par les objets volants non identifiés. Le cas qui suit est très intéressant parce que les témoins ont vu de près et très clairement les étranges machines volantes.

Tous deux sont assis à la cuisine et j'asent avec le père et la mère de Mme N... ainsi qu'avec 2 enfants d'environ 12 ans, neveux des témoins. C'est alors qu'un des garçons s'écrie brusquement : " Ma tante, regarde dehors, on dirait que la Lune tombe dans le bois ". En effet, tous regardent par la fenêtre et sont surpris de constater qu'une lumière de forme ovale et de couleur rouge-orange est inclinée à 45° au-dessus de la cime des arbres. Cet objet lumineux apparaît alors plus gros que la Lune, et à la surprise de tous il se place à l'horizontale. Les témoins, alors, sortent dehors afin de mieux observer le "phénomène" étrange, et c'est en ayant les yeux fixés sur l'objet qu'ils le voient grossir et prendre la forme d'un immense chapeau dont le tour est rouge, devenant orangé à l'intérieur puis jaune-or au centre.

Ballet aérien

Au bout de quelques secondes, et sans qu'ils le voient venir, un deuxième objet un peu semblable au premier apparaît un peu au-dessus du gros chapeau. Il est identique en tous points

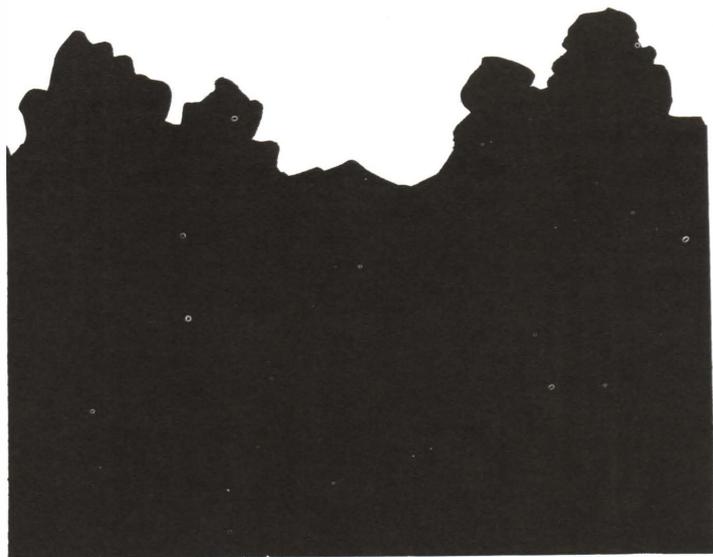
au premier. Tous deux sont immobiles, sauf un léger branlement de temps en temps. Puis, un 3^{ème} objet plus petit vient se placer au centre des 2 OVNI. De même couleur que les précédents, ce petit objet change continuellement de forme et ne cesse d'être agité. Tantôt rond, il devient un triangle et ensuite de forme ovale. Le tout semble se rapprocher car les 3 objets grossissent soudainement, et les témoins croient qu'ils s'avancent vers eux. C'est alors que Mme N... entre à la maison et téléphone au voisin et à sa femme pour leur dire de regarder le ciel. Ces gens auront le temps de s'habiller et de se joindre aux témoins principaux pour assister au déroulement de l'incident. Tout à coup, la boule du milieu disparaît derrière le chapeau du haut, ce dernier descend à son tour derrière le chapeau du bas et ce dernier s'éteint comme un écran de télévision.

Je connais personnellement ces gens et me porte garante de leur intégrité. Un des témoins, dans la soixantaine, m'a dit n'avoir jamais rien vu de pareil au cours de sa vie. L'observation a duré ½ d'heure à 20 minutes. A leur maximum de grosseur, les chapeaux étaient aussi gros qu'un pare-brise d'automobile. Les observateurs n'ont entendu aucun bruit, n'ont senti aucune odeur et peuvent difficilement évaluer la distance de ces objets volants non identifiés. Les bois au bout du champ sont situés à environ ½ mille de la maison.

La Lune tombe dans le bois

Vendredi le 30 novembre 1973, vers 9.30 heures du soir, Madame N... et son mari sont en visite chez les parents de Mme N... à Berthierville.

IMMENSES CHAPEAUX - TOUR DE COULEUR ROUGE DEVENANT ORANGE A L'INTERIEUR, PUIS JAUNE-OR AU CENTRE.



UFOs

DANS LE NORD

QUEBECOIS



pierre favreau

Lieux d'observation : Sainte-Dorothée, Québec.
 Dates : 3 dates différentes.
 Heures des observations : même chose.
 ENQUETEURS : Pierre Favreau, Claude Mac Duff.

Par un beau soir de juin 1975, Claude Mac Duff et moi nous dirigeons vers Sainte-Thérèse dans le but d'effectuer une enquête qui me semblait des plus intéressantes vu certains faits relatifs à des observations d'OVNI et à des phénomènes inhérents peut-être à ces mêmes OVNI. M. et Mme Boisvert nous reçoivent gentiment et c'est la dame en question qui nous raconte avec force détails les événements dont les 2 furent témoins dans les 2 cas de Sainte-Dorothée, et elle seule dans le cas de St-Bruno.

Première observation : Ste-Dorothée

Monsieur et Madame Guy Boisvert habitent à cette époque, c'est-à-dire le 14 décembre 1968, une demeure sise au 1354 Lafontaine; faisons parler le témoin :

" Il est 20.45 hres. Assise près de la fenêtre, face à elle, je regarde ce qui me paraît être un avion ou un jet en feu qui perce la noirceur à toute vitesse. Il faut dire que la vue que j'ai de l'ensemble me semble assez petite à cause du balcon en arrière. Je me dis : ça doit s'être écrasé par terre. Mais non, ça se relève. C'est rond. Je vois un cercle comme un soleil qui n'émet pas de rayons mais qui est constitué de feux ou d'éclairs verts, rouges, jaunes, à effets répétitifs et jamais de la même couleur. Ces feux-là partent du centre et dépassent le cercle. Le tout se passe à la hauteur des fils électriques en arrière qui ne se situent pas à plus de 50 pieds de profondeur. Mon mari, poussé par la curiosité, sort pour voir ça. Tout à coup, nous observons comme un ballon lumineux qui se détache tranquillement d'en-dessous et descend lentement. Je me dis : ça va tomber. Cette petite sphère, de la grosseur apparente de la Lune, et qui me semble sortir du cercle comme une poule qui pond un oeuf, émet un peu de brillance. Quand, soudain, après avoir éclairé le dessous du cercle ou de ce genre d'appareil qui semble métallique, 3 ou 4 petites fumées sortent de cette sphère et descendent très doucement en tourbillonnant tout autour. Quand elles touchent le sol, je m'aperçois que quelque chose éclate; tout s'éteint comme une lumière électrique que l'on ferme. Au-dehors, mon mari n'entend aucun bruit. Je suis certaine que tout se produit en avant de la haie que je distingue clairement à l'arrière. D'ailleurs, cette même boule jaune se caractérise par le fait qu'elle est de même couleur que le soleil mais sans les reflets. La cour et la cuisine deviennent tout éclairées. Je ne cède aucunement à la panique et je n'ai pas peur.

Je pense sincèrement que tout le monde aux alentours voit la même chose que moi. C'est presque de l'hypnose. A cause de l'éclairage en cercle, je pense que quelqu'un est descendu et je me sens surveillée. Cette lumière brillante fait que, vers 9 heures, ma première réaction est d'aller voir si les enfants sont toujours là. J'ajoute, pour certains détails techniques, que toute l'observation dure de 5 à 7 minutes, que la boule a environ 2 pieds de diamètre, que la petite sphère est d'environ un huitième de la grosseur de celle-ci, que le terrain couvre une superficie de 35 pieds approximativement, que l'angle d'où je vois l'objet s'évalue à 45 degrés. En terminant, j'insiste sur le fait que tout cela est dirigé sur notre maison et disparaît sans bouger. De plus, le lendemain, puisqu'il neige durant la nuit, nous ne relevons aucune trace."

Seconde observation : Ste-Dorothée

Mme Boisvert continue très obligeamment le récit de sa deuxième observation. Son mari corrobore tout ce qu'elle dit en ajoutant parfois ce qu'il ressent dans ces moments-là par des détails de son crû.

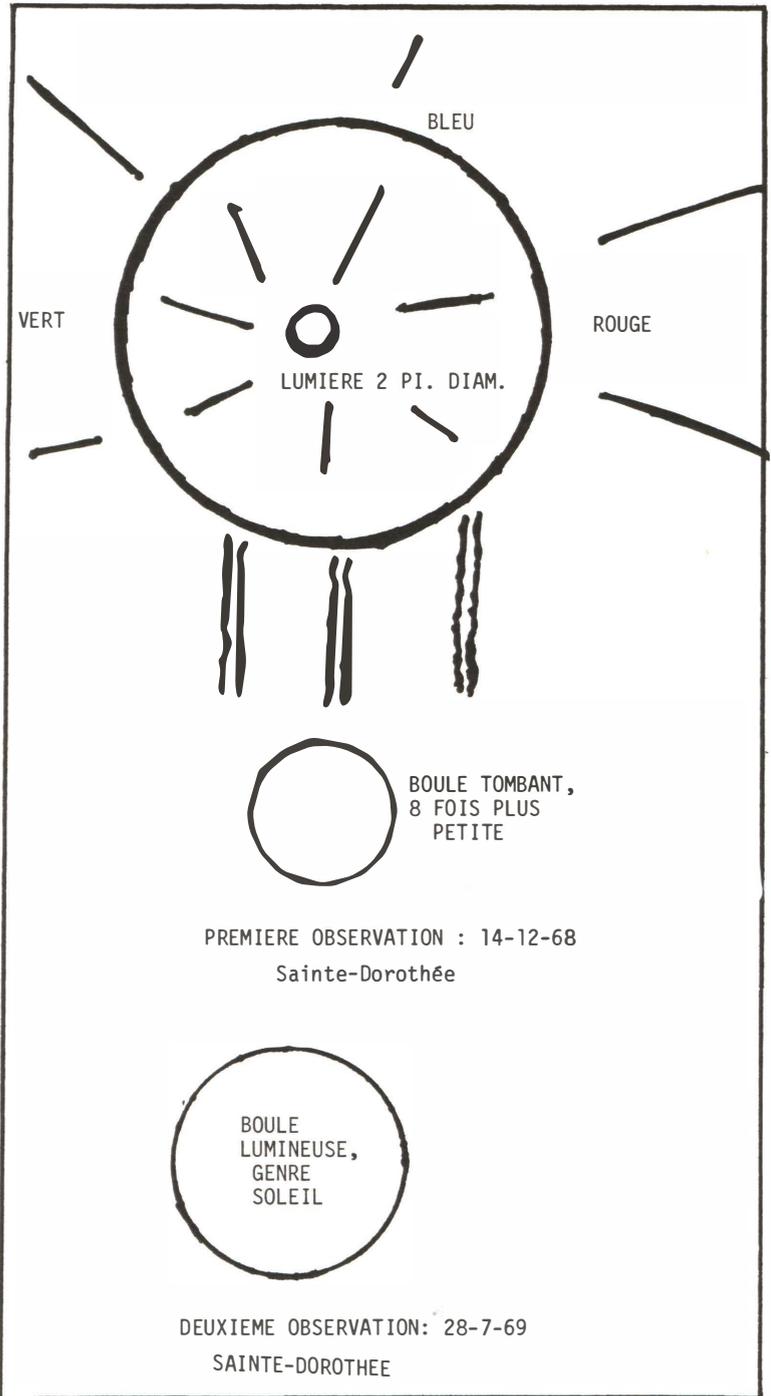
" Je suis assis dans la cuisine et mon mari dans le salon. Guy décide de se rendre dans sa chambre quand, soudain, en passant, il reçoit un éclair dans les yeux. Il se demande si c'est le soleil. Je lui dis : écoute Guy, c'est sûrement le soleil. Il me répond : non, c'est impossible, il est 21.45 hres et le soleil n'effectue pas un mouvement de va et vient. En ce 28 juillet 1969, par temps clair, nous apercevons à l'horizon, haut dans le ciel, une bande de lumière qui se dirige vers la maison. Cela nous apparaît plus éloigné que la première fois, mais avec les mêmes rayons en ligne droite. On peut estimer cette chose-là de la même grosseur qu'un soleil de 16, 16.30 h. Je téléphone à mon voisin, un Allemand. Pendant que ce dernier vient à la maison, l'objet recule et disparaît derrière la bande de lumière. La femme de cet Allemand regarde et ne voit rien. Et pourtant, l'observation dure de 5 à 7 minutes au minimum et peut-être à 1 mille de distance terrestre, puisque l'objet se déplace profondément à l'horizon et plus haut que la ligne d'horizon. Le tout ressemble d'ailleurs à un nuage long qui disparaît derrière des nuages. Je remarque qu'on aurait dit que les nuages se trouvaient là expressément. J'estime l'angle d'apparition de l'objet à environ 45 degrés ".
 Dans ce deuxième cas, les témoins habitent toujours le 1354 Lafontaine à Ste-Dorothée.

Troisième observation

Ce cas-ci s'est déroulé en été 1973, en juillet ou en août. Il met en scène uniquement Mme Boisvert, qui raconte elle-même les circonstances du phénomène, qui s'est déroulé assez vite et de manière étrange.

" Je roule sur la route Trans-Canadienne à la vitesse de 80 milles/h. quand, tout à coup, je reçois un éclair dans la figure. Il est environ entre 22.30 h.-23.30 h. Mon mari, de l'autre côté, ne voit pas ce serpent de lumière à l'horizontale. Présentement à la hauteur de Saint-Bruno, je crois que des autos veulent me dépasser, mais il ne s'en trouve aucune. Je ralentis à 60 m./h., sans pouvoir parler de cette observation à mon mari. Ce genre de serpent plonge et remonte en peut-être 60 secondes, puis il monte droit et disparaît très vite. Mon mari se demande ce qui arrive. Je lui dis ce que j'ai vu en mentionnant qu'il s'agit possiblement d'un hélicoptère ou d'un avion. Même si je ralentis, je ne peux comprendre ou expliquer, étant donné que je suis occupé à conduire et à regarder en même temps.

En guise de conclusion, j'ajouterai que dans les années '40, dans la région de Rivière-du-Loup, elle et sa famille ont pu observer assez régulièrement des OVNI, seuls ou en escadrille, et pour eux c'était presque devenu une habitude que d'en voir passer.



UFO-QUEBEC vous intéresse-t-il ?
 Voulez-vous apporter votre "pierre" à l'édifice ?
 Désirez-vous aider à la recherche ufologique ?
 Voulez-vous faire votre part pour faire connaître la cause ufologique ?
 Alors, mettez-y du " personnel " !
 Montrez UFO-QUEBEC à vos amis,
 suggérez-leur de s'y abonner,
 et même, pourquoi pas, offrez un abonnement-cadeau à quelqu'un que vous connaissez !
 C'est par le travail et l'effort de chacun, si minimes soient-ils, que nous parviendrons à faire connaître la recherche ufologique sérieuse au Québec.
 PENSEZ-Y !

ENQUETES RECENTES

ph. blaquière

Observation : Lac Mégantic.

Date : Jeudi, 1 mai 1975.

Heure : 20.30 heures, jusqu'à 3 heures A.M.

Température : Nuit étoilée avec Lune, 12° C, Vent- 15-SSO.

Nombre de témoins : 4 jeunes gens âgés de 20 à 26 ans.

Nombre d'OVNI : 1, en forme de cercle rouge quadrillé.

Détails : L'objet évoluait dans la région méganticoise.

L'observation débuta lorsque 2 de nos témoins, le jeune Durand et un copain, s'en allaient conduire chez ses parents l'amie du jeune Durand, qui demeure à Saint-Jean-Vianney, localité voisine à environ 10 km de Lac Mégantic. Nos deux témoins venaient de partir de Saint-Jean-Vianney, ils montaient la grande côte lorsque le copain voit venir à sa droite une grosse étoile brillante, laquelle s'immobilisa au-dessus de la route devant l'automobile; le temps d'arrêter la voiture et nos deux jeunes sortent pour observer cette grosse étoile qui était maintenant stationnaire juste au-dessus de leur auto. Les témoins ne peuvent évaluer la hauteur de l'objet, ni une forme quelconque à cause de la luminosité. La peur s'empare d'eux, ils remontent en voiture pour se rendre chez eux, la grosse étoile les suit jusqu'au Lac Mégantic et s'immobilise au-dessus de la croix. A ce moment le jeune Durand se rend à la maison chercher son frère et avec ce dernier ils se rendent sur la petite route qui mène à la croix : l'objet est toujours stationnaire. Maintenant nos témoins voient de plus près et ils le décrivent ainsi : un cercle rouge très foncé avec le centre quadrillé, autour du cercle il y a une lumière verte qui tourne autour de l'objet. L'OVNI est resté stationnaire pendant une bonne demi-heure; pendant ce temps, un autre jeune homme, d'un endroit différent, observait le même phénomène. Tout à coup l'objet s'éteint et se déplace vers l'autre extrémité de la ville puis se rallume de nouveau. Nos témoins se dirigent dans cette direction, l'objet reste stationnaire une bonne demi-heure, puis s'éteint et se déplace à nouveau vers un autre coin de la ville, faisant ainsi les 4 coins de la région du Lac. Nos témoins suivaient toujours le déplacement de l'objet; à la fin du manège, l'OVNI revient au-dessus de la croix, et c'est vers 3 heures du matin que les témoins voient l'objet qui se met à tourner sur lui-même, les couleurs rouges et vertes s'entremêlent, devenant plus puissantes pour disparaître en montant dans le ciel. Tout au long de l'observation les témoins n'entendirent aucun bruit.

Après avoir été informés par un collaborateur d'UFO-QUEBEC, les enquêteurs Marc Leduc et Philippe Blaquière se rendirent sur les lieux et, accompagnés de notre collaborateur, nous avons rencontré 2 des témoins, les frères Durand qui se sont pliés volontiers aux questions d'usage, puis ce fut la rencontre si aimable avec Monsieur Gaétan Poulin, journaliste à " L'Echo de Frontenac " qui, dans un article en date du 14 mai 1975, relate l'observation de ces jeunes gens. Nous avons visité les sites d'où les jeunes hommes ont fait leur observation, surtout sur le lieu de la Croix. ENQUETEURS : Marc Leduc, Philippe Blaquière : dimanche, 18 mai 1975.

PREMIER RAPPORT

Lieu de l'observation : Région de Beloeil.

Date : Lundi, 5 mai 1975.

Heure : 21.40 heures.

Durée de l'observation : 7 à 8 secondes.

Température : Ciel clair, étoilé, 13° C., Vent- 17- N.E.

Nombre de témoins : 1 homme dans la cinquantaine.

Nombre d'OVNI : 2, en forme de croissant.

Direction : Venaient du N.O. vers le S.E.

Détails : Notre témoin avait travaillé sur le terrain autour de sa propriété jusqu'à la noirceur. Il se reposait, étendu dans sa chaise-longue, il contemplait les étoiles, il venait de voir passer un satellite et l'avait suivi jusqu'à ce qu'il disparaisse, puis jetant à nouveau le regard au-dessus de lui, c'est à ce moment qu'il voit ces 2 objets qui, côte à côte, se déplacent en

direction du S.E. Ces objets avaient la forme d'un croissant, le diamètre étant la moitié de la grosseur de la Lune. C'était brillant comme Vénus, cependant il n'y avait pas de halo lumineux autour de l'objet.

Au début de l'observation les 2 croissants se suivaient un en retrait de l'autre. Celui qui était à gauche en arrière s'est écarté de la ligne suivie par le premier, il a fait un écart de 25°, ensuite en accélérant il est revenu se placer à côté du premier, et là ce fut une course l'un devançant l'autre, puis c'est le second qui accélérerait et dépassait le premier. Ils étaient rendus assez loin lorsque celui de droite bifurqua à gauche et celui de gauche changea de direction pour s'en aller à droite et là le témoin les a perdus de vue quand ils ont pris une direction opposée. Toute l'observation n'a duré que 7 ou 8 secondes.

DEUXIEME RAPPORT

Lieu de l'observation : Région de Marieville.

Date de l'observation : Lundi, 5 mai 1975.

Heure de l'observation : Entre 21.30 heures et 22 heures.

Température : Ciel étoilé, 13° C., Vent- 17- N.E.

Nombre de témoins : 1 dame dans C., la soixantaine.

Nombre d'OVNI : 2, genre " demi-lune "

Direction : Venaient du N.O. vers S.E.

C'était une très belle soirée, avec un ciel tout étoilé. Le témoin se promenait sur le terrain adjacent à la maison. Elle regardait les étoiles et c'est tout à fait par hasard qu'elle aperçut ces 2 objets qui se déplaçaient dans le ciel. Chaque objet avait la forme d'une demi-lune avec grosseur apparente de $\frac{1}{2}$ lune, et voyageaient en ligne droite vers le S.E.

L'observation n'a duré que quelques secondes, car ces demi-lunes se déplaçaient plus vite qu'un avion à jet. Notre témoin ne peut évaluer la hauteur : de son point de vue les objets se déplaçaient à 60° d'altitude, elle n'entendit aucun bruit, la couleur était d'un blanc jaunâtre, il n'y avait pas de halo autour des objets, ni de traînée derrière; elles les a perdues de vue derrière de gros arbres.

TROISIEME RAPPORT

Endroit de l'observation : Montagne de Beloeil à Saint-Hilaire.

Date de l'observation : Lundi, 5 mai 1975.

HEURE : 23.00 heures.

Température : Ciel étoilé, 13° C., Vent- 17- N.E.

Nombre de témoins : Au nombre de 3, désirant l'anonymat.

Nombre d'OVNI : 2 boules brillantes.

Direction : Face S.S.O., altitude 30°.

Les détails de l'observation : Dans ce cas aussi, par cette belle soirée, nos témoins se promenaient dans la montagne à Saint-Hilaire; rendus sur une des buttes d'où le point de vue est si magnifique, ils se sont arrêtés et ont observé. Au loin, ils voyaient le va-et-vient des avions aux approches de l'aérogare de Dorval; leur attention se porta sur 2 boules lumineuses qui avaient des mouvements erratiques, tantôt s'immobilisant, tantôt s'éteignant pour se rallumer plus loin. Ce qui intrigua les témoins, ce fut le déplacement par bonds : elles remontaient pour tomber subitement. Les témoins voyaient ces boules, qui avaient la grosseur apparente d'une orange, à gauche de la Montagne de Saint-Bruno; la distance étant de plusieurs milles, il est difficile d'en évaluer le diamètre. Ils observèrent ce phénomène pendant 20 minutes quand tout à coup tout disparut.

QUATRIEME RAPPORT

Lieu de l'observation : Parc de stationnement, Ile Ste-Hélène, Montréal.

Date de l'observation : Samedi, 14 juin 1975.

Heure : 22.30 heures.

Température : Ciel variable, il y avait une bonne moitié du ciel qui était dégagée, 21° C., Vent- 38, O.S.O.

Nombre de témoins : 1 homme de 40 ans.

Nombre d'OVNI : 1, en forme de disque avec halo lumineux.

Informations internationales

RECIT

Le témoin, appelé ici Jim Kent, habitait la région de Liverpool, Angleterre, en 1966, pour ensuite immigrer au Canada.

Il était à ce moment-là soldat de réserve et pouvait être appelé à toute de la journée ou de la nuit pour des manœuvres, ou alors être utilisé en des endroits sinistrés, cas de grèves ou de catastrophes.

C'est ainsi qu'il se rappelle qu'on vint le chercher plusieurs fois pour une enquête sur un cas d'atterrissage UFO. L'incident :

Je donne la parole au témoin.

" Ce vendredi-soir, durant l'été 1966, l'Unité de l'Armée, Section "B" Flash Unit, venait me chercher parce qu'un policier de la région Valley Anglesey venait de signaler un " avion en feu " qui devait s'écraser non loin de là dans la région de Bala Lake.

Notre convoi se mit en route. Il était composé de 6 véhicules dont 1 jeep en avant et une voiture de secours avec grue en arrière. Il y avait environ 30 soldats au total. Nous arrivâmes vers 23 : 00 h. à l'endroit qui devait devenir pour nous le site d'une aventure inoubliable.

Dès l'arrivée nous nous préparâmes pour passer la nuit. La cuisine de l'armée était déjà installée et aussi la tente du commandant des opérations. Il fut décidé de commencer une recherche systématique de l'endroit le lendemain vers les 9 heures. Entretemps on espérait que d'autres unités de l'armée se mettraient en place pour encercler la région.

Vers les 9 heures du matin notre convoi se mit en route pour avancer vers une vallée de quelque 2 milles de long, qui était entourée de collines de l'ordre de 20 à 50 mètres de haut. Nous nous trouvions à l'intersection d'une route de campagne de classe B et avançons sur un chemin de terre pour ensuite aller à travers champ. Après avoir parcouru $\frac{1}{2}$ mille en avant avec la jeep, nous rencontrâmes les premières difficultés.

Le moteur de la jeep s'arrêta soudainement sans raison apparente. Le conducteur ouvrit le capot du moteur pour voir ce qui n'allait pas mais ne trouva rien. Le terrain montait légèrement à cet endroit et le chauffeur recula de ce fait la jeep; il essaya à nouveau de faire démarrer le moteur.

Le moteur démarra sans hésitation, la voiture avança jusqu'au même endroit et s'arrêta de nouveau. Le conducteur répéta cette manœuvre 3 ou 4 fois pour enfin décider de laisser la voiture en place. À ce moment-là un camion derrière la jeep avança de la gauche jusqu'à l'endroit où la jeep était arrêtée. Le moteur de ce camion s'arrêta à la même hauteur que la jeep. La même chose arriva aux camions suivants 3, 4 et 5 (voir dessin). Le 6^{ème} camion, qui était la voiture de secours, fut alors mis en place pour reculer les camions arrêtés, à l'aide d'un câble et d'un treuil.

À ce moment le commandant des opérations ordonna que les quelque 30 soldats devaient se mettre en marche vers l'endroit supposé du site de l'écrasement.

Nous préparâmes notre équipement de marche et avançâmes jusqu'à environ 30-40 pieds devant les voitures arrêtées, quand nous fûmes soudainement confrontés avec un phénomène jusqu'alors jamais expérimenté !

Je me sentis brusquement sans volonté d'avancer ainsi que mes camarades. Nous étions comme cloués sur place et nous nous demandions ce que nous faisons à cet endroit. Je n'ai jamais senti un pareil sentiment auparavant, ni depuis, et je ne peux vraiment pas dire ce qui m'arriva ce jour-là.

C'est alors que nous avons tous reculé vers les voitures. De là nous avons essayé de prendre contact avec l'autre Unité qui était de l'autre côté de la vallée, à l'aide d'un poste émetteur; mais nous étions incapables de communiquer avec cette Unité. Il fut donc décidé d'envoyer un messenger avec une jeep autour de l'endroit impénétrable. Ce messenger rapporta plus tard que cette Unité, de l'autre côté de la vallée, avait les mêmes ennuis avec les voitures et avec les hommes.

Plus tard, vers les 13 : 00 h., les opérations ont été stoppées autour de la vallée; une autre région était pénétrée.

L'UFO DE BALA LAKE

wido hoville

Lieu de l'observation : Près de Bala Lake, Langollen, Angleterre.
Date : Juin ou juillet 1966.
Heure : un vendredi à 23 heures : début;
le mardi suivant : fin des opérations.
Témoins : Mr. Jim Kent (nom changé sur demande du témoin)
et au moins 30 soldats de l'Armée Britannique,
Section "B", Unité d'Intervention Rapide
(" Flash Unit ").
Température : ciel partiellement nuageux, chaud.
Enquêteur : Wido Hoville.

Interférences mentales
et électromagnétiques.

INTRODUCTION

Lors d'un voyage de plusieurs mois dans le Grand Nord Canadien où je devais prendre le poste de surveillant pour l'installation d'équipement électrique pour un convoyeur de minerai, j'appris les détails de l'observation UFO de Bala Lake de la bouche même d'un des soldats en question et qui, pour des raisons de sécurité, porte dans ce rapport le nom de Jim Kent.

Cela se passait aux environs du 25 octobre 1973; j'étais invité chez une famille allemande qui est installée là-haut depuis 15 ans. Durant la soirée nous observâmes le ciel car il y avait une magnifique aurore boréale.

Étant donné que mes activités ufologiques étaient connues, par l'entremise d'un collègue nous abordâmes naturellement le sujet, et la discussion qui suivit devait durer jusque tard dans la nuit.

Le lendemain j'eus la visite de 5 témoins d'observation d'UFO's à mon bureau qui était situé dans une roulotte, car mon hôte de la soirée avait parlé à ses collègues de mes activités.

C'est ainsi que j'appris plusieurs cas récents et ultérieurs. Les observations se localisaient à Uranium City, hiver 1969-1970; Halkirk, Alberta, automne 1967; Regina, Saskatchewan, 1966; automne 1954; Vilna, Alberta et Bala Lake, Angleterre, 1966.

De toutes les observations reçues ce jour-là, il y a celle de Jim Kent qui est la plus intéressante car il y eut interférences électromagnétique et mentale.

Unité de l'armée II



2 milles

Collines 30 -50 Pieds

Communication radio morte

Unité de l'armée I

- 1 = JEEP
- 2 = CAMION
- 3 = CAMION
- 4 = CAMION
- 5 = CAMION
- 6 = Unité de secours

Tente du Commandeur

Chemin de terre

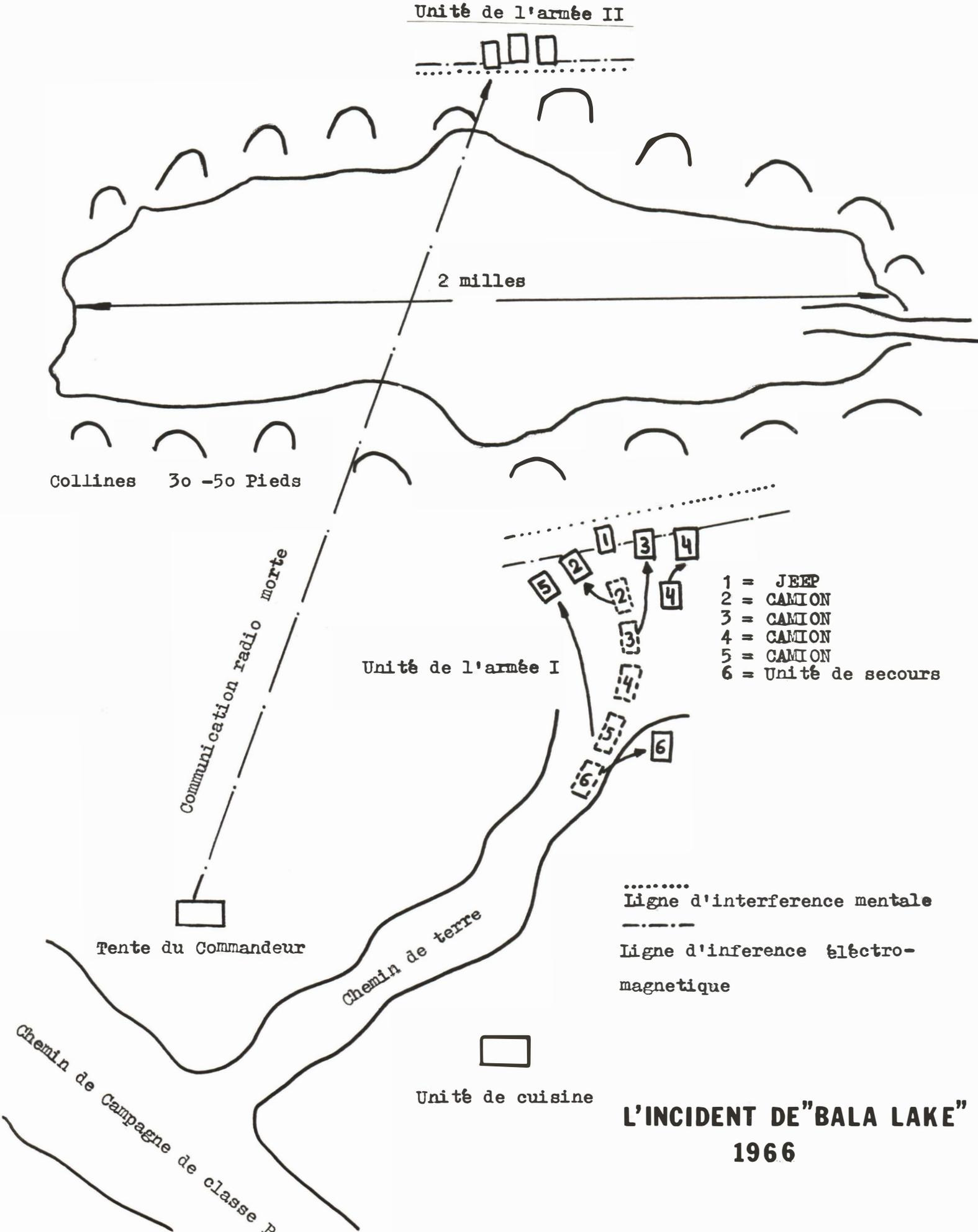
.....
Ligne d'interference mentale

Ligne d'inference électro-
magnetique

Unité de cuisine

L'INCIDENT DE "BALA LAKE" 1966

Chemin de Campagne de classe B



Personne à ce moment ne pensait à un UFO, mais l'incident était pour tout le monde inexplicable.

La lumière insolite

Durant la soirée, après le repas, un drôle de son se fit entendre. Ce son provenait de la vallée. C'était comme un bourdonnement avec pulsations, puis tout d'un coup l'endroit devenait tranquille de nouveau. Après quelques instants une lumière devenait visible et était de couleur jaune-orange. Cette lumière se reflétait sur les montagnes mais aucun objet ne devenait visible. La lumière commença à voyager de droite à gauche, et ensuite de nouveau à droite, et cela 3 ou 4 fois. Pendant que la lumière était visible, aucun son ne se faisait entendre. Dès que la lumière devenait visible plusieurs soldats commençaient à paniquer et le terme "Soucoupe Volante" était maintenant dans la bouche de tout le monde ! La lumière devint ensuite plus faible et disparut soudainement.

A ce moment-là on commença à faire un rapprochement entre l'avion recherché et l'UFO.

Plus tard, quand tous les rapports furent rentrés, on constata que la majorité des soldats croyaient que cette lumière avait été en mouvement seulement pendant quelques minutes, mais elle avait été en réalité visible pendant plus d'une heure.

Un test de radio-activité a été effectué, sans résultat.

Le dimanche suivant une autre Unité de l'Armée était appelée sur les lieux et le témoin apprit que l'endroit avait été pénétré seulement le mardi suivant.

La fin de semaine suivante le témoin était de nouveau appelé pour participer à une recherche au même endroit, mais qui ne donna aucun résultat à sa connaissance.

D'après le témoin tout l'incident a été déclaré "Secret". Le témoin se rappelle qu'un journal de la région mentionnait qu'un paysan rapporta la disparition des 37 moutons de son troupeau, durant la semaine de l'incident !!! "

J'ai communiqué cet incident à la Flying Saucer Review d'Angleterre dont les responsables m'apprirent qu'ils n'avaient jamais entendu parler de cet incident, mais que cela n'était pas étonnant vu que l'incident était déclaré "Secret". Si je n'avais pas fait ce voyage dans le Grand Nord Canadien, alors l'incident n'aurait probablement jamais monté à la surface,

En étudiant le dossier UFO on s'aperçoit qu'en plus de la possibilité d'enregistrer les UFOs sur radar, il y a d'autres indications de la réalité physique des UFOs.

Il y a des interférences électromagnétiques, des traces d'atterrissages avec substance laissée au sol, et il y a aussi les effets physiologiques sur les observateurs.

Dans "The UFO Evidence", du National Investigation Committee on Aerial Phenomena, aux USA, on trouve à la page 97 une énumération de 35 cas sur de pareils incidents à travers le monde; ces 35 cas sont divisés en 3 sections :

Effets physiologiques;
Effets physiques;
Traces.

Avec quelques exceptions les affectations physiologiques des témoins n'ont pas été sévères, mais temporaires.

Il est évident qu'il doit y avoir une relation entre l'effet électromagnétique et l'effet physiologique. Il est probable que la radiation électromagnétique de l'UFO, laquelle influence les circuits électriques (dans le cas ci-haut la bobine d'allumage des voitures), affecte aussi dans certaines conditions les témoins.

L'IMPORTANCE D'UNE ETUDE SCIENTIFIQUE DANS CE SENS DEVRAIT ETRE DE CE FAIT JUSTIFIABLE

A part la paralysie du témoin (cas de Quarouble, France; Bouzais, France; Cincinnati, Ohio, etc.) il y a apparemment aussi influence mentale. Le témoin de l'incident décrit plus haut n'était pas paralysé mais il dit aussi qu'il n'y avait pas non plus une sorte de barrière infranchissable, mais que l'interférence était purement mentale. UNE ETUDE OBJECTIVE ET SCIENTIFIQUE S'IMPOSE POUR ETUDIER LES EFFETS DES UFOs SUR LES HUMAINS.

SUITE DE LA PAGE 10

En ce samedi-soir, la famille de notre témoin était au Parc d'Amusement de La Ronde, à l'île Ste-Hélène. Un peu avant 22.30 heures, le plus jeune des garçons était fatigué, et son père décida de retourner à la voiture qui était au stationnement de l'île Ste-Hélène; rendu sur les lieux, le jeune se coucha sur la banquette arrière. Notre témoin, fatigué de la longue marche, se reposait en contemplant le ciel étoilé qu'il y avait au-dessus de lui; à sa plus grande surprise, il voit venir un disque lumineux avec halo qui entoure l'objet. Le diamètre apparent du disque avec son halo lumineux était environ un-tiers de la pleine Lune, l'objet se déplaçait à très grande vitesse et avançait par saccades. L'observation ne dura que 5 ou 6 secondes car l'objet disparut au-dessus des nuages, ce qui fait dire au témoin qu'il devait être à haute altitude. Il distingua nettement le disque au centre, le contour était lumineux, c'était blanc, le halo était flou au contour non défini.

Notre témoin, résident d'une des banlieues de la grande Métropole, qui désire garder l'anonymat, a été très impressionné par son observation, car il s'attendait si peu à voir un phénomène semblable. Maintenant, pour lui, il ne doute plus de l'existence des "soucoupes volantes".

CONCLUSION :

J'insiste fortement sur l'invitation que j'adresse à tous mes compatriotes du Québec à faire de l'observation céleste dans vos moments de détente. Ayez l'oeil ouvert, le jour comme la nuit ! Vous aurez alors peut-être la surprise de votre vie, comme cela m'est arrivé à moi-même; j'ai vu à 6 reprises de ces machines volantes non identifiées.

Aussi, faites-nous un rapport de vos observations.

La dernière à nous avoir été rapportée date du mercredi 23 juillet 1975, à 22.20 heures. Un OVNI en forme de croissant a traversé la région ouest du Québec, direction Sud vers le Nord. Au moment où je rédige cet article, en ce dimanche 27 juillet 1975, j'ai reçu 10 rapports d'observations pour les mois de juin et de juillet 1975.

DERNIERE HEURE...

OBSERVATION D'UN UFO, 6 juillet 1975.

par **don donderi**

Heure : 23.05 heures.

Un point lumineux de couleur jaune-orange a été observé pendant environ 30 secondes. Il traversa le ciel du N.-E. au N.-O. et n'avait aucune caractéristique particulière, ne produisit aucun son et parut être à une altitude assez considérable. Vénus, auparavant visible, s'était couchée. Il n'y avait pas de Lune au moment de l'observation.

L'objet traversa le ciel d'une manière irrégulière, et pendant la seconde phase de l'observation, il eut une trajectoire du type "feuille tombante". Ce fut son mouvement irrégulier et son élévation angulaire qui différencia cet objet des avions vus du même endroit.

L'objet, traversant le ciel à un angle d'élévation d'environ 45°, passa à 30° à la droite du témoin, puis à une position d'environ 30° d'élévation, puis à nouveau à 30° d'élévation à la gauche du témoin, dans environ 9 secondes; en même temps, il eut sa trajectoire en une ligne descendante irrégulière. Puis il sembla s'éloigner du témoin et continua ainsi à grande vitesse. Il partit de 30° d'élévation angulaire à 30° à la gauche du témoin, puis à 20°, puis à 45° à sa gauche, dans à peu près 20 secondes; en même temps sa trajectoire était celle, typique, de "feuille tombante"; montant et descendant alternativement. Il fut perdu de vue à l'horizon, à travers les arbres, après environ 30 secondes.

MARS ET LES UFOs ...



JEFF HOLT

Traduction : Georges Ethier

En 1877, Giovanni Schiaparelli, un astronome italien de Milan, annonçait sa découverte d'un système de canaux sur la planète Mars. Prenant bien soin de ne pas suggérer que ces canaux étaient artificiels, il mit de l'emphase sur le fait que ces canaux étaient de formes géométriques très précises. Cette révélation et la découverte des 2 lunes de Mars : Deimos et Phobos, la même année par Asaph Hall à l'observatoire naval de Washington, attirèrent l'attention de la communauté scientifique sur la Planète Rouge. Un astronome américain, Percival Lowell, alla plus loin que son confrère italien; après avoir scruté Mars, durant ses approches de la Terre en 1894 et en 1905, il suggéra que la planète Mars était habitée par une civilisation supérieure à celle de la Terre. Lowell émit l'hypothèse que Mars était en difficulté et stipula que des changements climatiques opposés avaient causé des conditions arides sur une grande partie de la planète. Dans une tentative de sauver la civilisation, dit Lowell, les ingénieurs martiens avaient construit des canaux d'irrigation à partir des calottes polaires jusqu'aux centres de populations dans les régions équatoriales. Durant le dégel du printemps, l'eau pouvait être conduite aux villes assoiffées.

Bien que l'existence des canaux fut confirmée par les photos transmises à la Terre par l'engin spatial Mariner des Etats-Unis, la possibilité de vie quelconque sur Mars est encore débattue de nos jours. La relation possible des OVNI avec Mars est discutée depuis quelques années, et les ufologistes ont conduit de nombreuses études pour déterminer si oui ou non il y a un rapport entre les présences les plus rapprochées de la Terre et les périodes de grande activité des OVNI. Le docteur Jacques Vallée étudia le problème et trouva qu'il y avait un rapport significatif entre ces deux facteurs pour les années 1950, 1952, 1954 et 1956 (1). Toutefois il ne trouva aucun rapport pour les données accumulées après les vagues d'OVNI qui suivirent celle de 1956. Plus récemment, une étude de la vague de 1973 démontra un rapport entre la vague d'activité des OVNI et le moment où la planète Mars est le plus près de la Terre (2). De plus, dans au moins 1 cas, un témoin qui dit avoir parlé aux "ufonaves" (occupants des UFOs) d'un UFO au sol, rapporte que les "occupants" avaient désigné la planète Mars comme point d'origine. M. Gary Wilcox, un fermier de Tioga City, New York, prétend avoir rencontré 2 êtres de quatre pieds de hauteur, sortis d'un engin en forme d'oeuf posé dans son pâturage, le 24 avril 1964. Wilson rapporte que les êtres transportaient des cabarets de terre qu'ils avaient ramassés pendant qu'ils lui parlaient de techniques d'agriculture. Ces visiteurs révélèrent à Wilson qu'ils venaient sur la Terre à tous les 2 ou 3 ans.

Des données télescopiques mystérieuses de Mars ont attiré l'attention du monde astronomique et ufologique sur les possibilités de vie intelligente sur cette planète. D'étranges éclats de lumière furent observés sur Mars en 1937, 1951 et en 1954 (4). Immédiatement après l'éclat de 1954, un nuage fut remarqué montant dans l'atmosphère de la planète. Un savant russe suggéra qu'il s'agissait d'un nuage-

champignon suivant une expérience atomique expérimentée par les "Martiens". Bien que cette hypothèse soit difficile à accepter, elle ne peut quand même pas être ignorée complètement. Une chose est certaine : c'est que ces éclats de lumière représentaient des activités majeures pour être ainsi vus par des télescopes terrestres.

Les réponses définitives sur les nombreuses questions des conditions de l'environnement et des possibilités de vie sur Mars nous seront données seulement à la suite de la descente sur la planète, aux environs de 1976, de l'engin spatial Viking des U.S.A., et quand cet engin aura analysé le sol martien. Les photos de Mariner ne montrèrent aucun indice de vie sur Mars, mais ces photos furent prises à de très grandes distances; même si des organismes vivants existaient à sa surface, ils n'auraient pas pu être décelés.

Au stade présent il est donc impossible de déterminer si les OVNI et leurs occupants viennent ou non de Mars, soit comme point d'origine direct, soit comme poste de relais dans leurs longs voyages à partir de planètes éloignées ou même d'autres systèmes solaires. D'une façon ou de l'autre, en se basant sur les informations fournies par les sondes Mariner, on peut affirmer que les conditions de l'environnement sur Mars ne favorisent pas l'existence d'organismes vivants, du moins semblables à ceux connus sur la Terre.

Si l'on fait exception de quelques microbes anaérobiques, tous les organismes vivants sur la Terre ont besoin d'eau, d'oxygène et de température raisonnablement chaude pour exister. Les animaux ont absolument besoin d'oxygène pour vivre, toutefois, au sujet des plantes vertes qui manufacturent de la nourriture par photosynthèse, quelques clarifications sont nécessaires. Les plantes vertes utilisent du bioxyde de carbone pour faire de la nourriture, ce qui ne peut se faire que durant la journée lorsqu'il y a une source de lumière présente, et ce faisant elles dégagent de l'oxygène comme sous-produit. Les plantes vertes, comme toutes choses vivantes, doivent aussi procéder à de l'oxydation pour avoir l'énergie des composés organiques qu'elles utilisent comme nourriture.

En analysant l'environnement de Mars, où l'atmosphère est du bioxyde de carbone presque pur, on pourrait affirmer que les plantes vertes de cette planète pourraient procéder à la photosynthèse avec cette abondance de bioxyde de carbone, et après utiliser l'oxygène libéré pour se faire de la nourriture, ce qui ne laisserait pas d'oxygène se répandre dans l'atmosphère environnante.

Sous une lumière de faible intensité, ceci pourrait se produire, le procédé de photosynthèse et de respiration se complèterait l'un l'autre. L'intensité de lumière à laquelle cette balance arrive se nomme le "point de compensation". Dans de telles circonstances les plantes ne gagneraient ni ne perdraient aucun poids. Les plantes ne pourraient pas vivre longtemps dans une telle situation; durant le jour certaines parties des plantes qui ne servent pas à la photosynthèse respireraient aussi, en plus la nuit la respiration se continue (5). Sur Mars, il manque aussi de l'eau et de la température

chaude nécessaire à la vie des animaux et des plantes. Seulement quelques traces d'eau et d'oxygène furent trouvées dans l'atmosphère. La pression atmosphérique sur Mars fut déterminée comme étant seulement 1/200^{ème} de celle de la Terre; l'eau ne peut exister sous forme liquide à cette pression et en fait on n'en a pas trouvée à sa surface. Les caps polaires que l'on croyait autrefois faits de glace semblent, aujourd'hui, être du bioxyde de carbone solide.

Il est difficile d'admettre que quelques organismes pourraient vivre sur Mars pour une autre raison : la planète Rouge n'a pas de champs magnétiques ; ceci, en plus de l'atmosphère légère, ne donnerait pas assez de protection aux formes de vie contre les radiations mortelles de l'espace les rayons gamma, les rayons ultra-violet et les particules cosmiques qui bombardent sans cesse la surface de la planète.

Les conditions de température de Mars seraient très inhospitalières pour tout organisme du genre terrestre. La moyenne de température durant le jour est bien au-dessous du zéro, et durant la nuit des températures de moins 200 degrés centigrades sont régulières. La plus haute température se trouve à l'Equateur aux après-midis d'été, alors que l'on peut enregistrer + 70° F.; toutefois à ces mêmes endroits la nuit suivante on peut avoir -70° F.

Les détails topographiques de Mars tels que photographiés par les caméras de Mariner apportèrent la plus grande surprise aux astronomes. La surface de Mars était piquée de

cratères comme la Lune, sauf que les cratères de Mars montraient des signes d'une certaine érosion, Les canaux de

Schiaparelli et de Lowell s'affirmèrent comme étant des crevasses massives formant des vallées et des crêtes. Une vallée dans une telle crevasse, nommée Coprates, a 50 milles de large et 1 mille de profond, et s'étend dans la direction est-ouest sur plus de 3,000 milles. Cette vallée-crevasse révélait l'érosion d'un grand système de tributaires, indiquant que peut-être déjà Mars possédait de l'eau en abondance.

Certains savants croient encore qu'une ou plusieurs formes de vie tels que bactéries et lichens pourraient exister sur Mars. De telles plantes comme le lichen expliqueraient les changements de couleurs saisonnières. Une possibilité est que la vie existe sous la surface de la planète, où elle aurait accès à de l'eau. Quelle que soit la condition qui sera trouvée quand Viking se posera sur Mars, l'humanité aura accompli un exploit au-delà des rêves les plus ambitieux des astronomes qui furent les pionniers à poser la question au sujet de la vie sur Mars, il y a plus d'un siècle. Quant à la science de l'ufologie, toute découverte dans la nature de notre système solaire est d'une grande valeur dans les recherches continues pour résoudre l'énigme des OVNI, qu'il y ait ou non des preuves de présences de vie sur Mars.

- REFERENCES : (1) Jacques Vallée : " Challenge to Science ", " The UFO Enigma "
- (2) Wido Hoville : " Une vague d'observations en 1973 ", UFO-QUEBEC, Vol. 1, No. 1.
- (3) Charles Bowen : " The Humanoids "
- (4) Walter Sullivan : " We Are Not Alone "
- (5) Carl I. Wilson & Walter E. Loomis : " Botany "

DE LA VIE AILLEURS ?

Robert Sapienza

Notre Système Solaire occupe un espace insignifiant à l'extrémité de notre Galaxie. Les scientifiques estiment que le nombre total d'étoiles (soleils) dans la Voie Lactée se situe aux environs de 250 milliards. La plupart de ces étoiles possèdent des systèmes planétaires similaires au nôtre. Les bases essentielles de l'évolution de la Vie se retrouvent partout dans le vaste Univers composé d'approximativement 100 milliards de galaxies, le nombre de systèmes solaires s'élevant par le fait même à un incroyable 25,000 milliards !

Par ailleurs, le docteur S. Huang, de l'Observatoire Deaborn, estime que la proportion de systèmes solaires habités est comprise entre 3% et 5% par galaxie. Ceci correspondrait au chiffre astronomique de 10 milliards de civilisations possibles si l'on utilise 4% comme proportion moyenne. En se basant sur ces estimations scientifiques, on peut, en demeurant réaliste, supposer que, considérant l'âge de certaines étoiles, quelques civilisations déjà existantes soient très supérieures à la nôtre. Certaines d'entre elles ont probablement maîtrisé les voyages dans l'Espace ainsi que tous les secrets de la science et de

la technologie. Celles-ci communiquent peut-être entre elles au moyen d'un vaste réseau de communication à l'image de celui qui relie chaque pays de notre planète.

Les scientifiques tentent présentement de prendre contact avec quelqu'un qui, comme nous, a peut-être accès à une technologie au moins comparable à la nôtre, permettant ainsi l'établissement d'un contact. Au mois d'avril 1959, le docteur Frank Drake et ses collaborateurs participèrent au "PROJET OZMA". Sa tâche principale consistait à "écouter", au moyen de radio-télescopes, toutes les émissions provenant des deux plus proches galaxies : Tau Ceti et Epsilon Eridani. Le projet ne donna pas de résultats concluants et ainsi fut dissous en juillet 1960. Il est intéressant de noter, toutefois, que pour la première fois, l'homme se fixa l'objectif de chercher à atteindre une intelligence extra-terrestre.

Plusieurs sceptiques s'empressèrent de dénoncer le projet et furent très bruyants en rappelant le fait que nous sommes la seule espèce intelligente de l'Univers, et que toute tentative de prouver le contraire faisait partie du

domaine de l'hérésie. Bien sûr, lorsque toute nouvelle théorie est énoncée et avancée, il y a ceux qui condamnent... toutefois, dans ce cas particulier, les critiques furent encore plus injustifiées... Après tout, seulement 2 galaxies sur une possibilité de 100 milliards font figure de grain de poussière. Le docteur Drake résume ce point de vue de la façon suivante : " Ceux qui sentent que la fin justifie les efforts nécessaires déployés, vont poursuivre cette recherche, soutenus par la possibilité que dans un avenir plus ou moins rapproché, peut-être dans 100 ans ou peut-être la semaine prochaine, la recherche SERA fructueuse. "

Dans les années 1970, la radio-astronomie a surclassé l'astronomie dite "visuelle" et les savants scrutent intensément l'univers 24 heures par jour. Ils sont convaincus, tout comme Drake l'était, qu'une certaine sorte de contact demeure non seulement une possibilité mais est même imminente. Le jour viendra où nos scientifiques échangeront des salutations avec des savants éloignés de plusieurs années-lumière. Imaginez les changements que subiront notre philosophie et notre sociologie! La question que je me pose est la suivante : le contact a-t-il déjà été établi ?

Un nombre sans cesse croissant de personnes, comprenant quelques scientifiques, croit que même si aucun contact radio n'a été réalisé, des membres d'une race extra-terrestre nous visitent à l'instant même. Ces visites prennent la forme de ce que nous appelons habituellement les UFOs. Ces objets manoeuvrent à des vitesses incroyables et défient nos connaissances actuelles dans le domaine de la physique contemporaine. On les a vus aussi atterrir en plusieurs pays. Ils ont accompagné nos avions dans leurs évolutions aériennes, inspecté nos ressources énergétiques et écouté nos communications. Fait à noter, non seulement les régions rurales reçoivent la visite fréquente de ces UFOs, mais nos bases militaires stratégiques font également les frais d'une attention particulière.

Il existe de nombreux cas où des avions militaires ont dû se lancer à la poursuite de ces objets afin de les intercepter, le tout se soldant irrémédiablement par un échec lamentable... Suffisamment de pilotes ont pu se rapprocher assez pour vérifier que ces appareils sont définitivement d'apparence métallique, confirmant ainsi le fait qu'ils sont de consistance solide. Ce qui pousse les experts à croire que les UFOs sont intelligemment contrôlés réside dans le fait que leurs manoeuvres présentent des figures de vol précises et qu'ils semblent "prévoir" les manoeuvres de nos avions comme s'ils écoutaient les communications sol-air. Quelquefois les UFOs semblent répondre à nos tentatives de communication. Il existe des cas où des policiers (et combien d'autres témoins!) ont fait clignoter leurs phares d'autos dans leur direction et ont reçu les mêmes signaux de la part de ces objets!

L'observation fréquente d'occupants à proximité d'UFOs atterrissés constitue une autre preuve que ces appareils opèrent d'une manière intelligente. Certains des cas où des occupants sont observés peuvent être attribués à des aberrations mentales, des hallucinations et même à des supercheres. Le facteur prévalent contre ceci est que le nombre des cas pertinents et fiables dépasse de beaucoup celui des cas falsifiés et cela étant dû à la fiabilité des témoins et à leur nombre. Si l'on affirme que la plupart des cas d'observation d'UFOs sont imputables à des mystifications, des personnalités déboussolées ou des hallucinations, il faudrait alors hospitaliser plusieurs de nos pilotes, policiers, autorités gouvernementales et scientifiques; nous ne pourrions bâtir suffisamment d'hôpitaux à cette fin!

Le problème auquel fait face le chercheur ufologiste n'est pas l'abondance des cas d'UFOs, mais plutôt celui de découvrir la raison pour laquelle un atterrissage en masse ne s'est pas encore produit. C'est un fait acquis qu'un tel événement n'a pas eu lieu, déjà, car il serait d'ores et déjà

passé à l'Histoire. Certains individus affirment néanmoins que le contact a déjà été fait entre les occupants des UFOs et quelques-unes des sommités mondiales, le tout bien entendu se déroulant dans le plus grand secret. Je ne crois pas que ceci soit vrai.

Si l'on se donne la peine d'examiner attentivement le type de comportement des UFOs et de leurs occupants, on est à même de constater que le secret importe beaucoup à leurs yeux. Chaque fois qu'un humain réussit à s'approcher d'un UFO, ce dernier disparaît rapidement. Si le cas comprend des occupants et que ceux-ci s'aperçoivent qu'ils sont observés, ils réintègrent leur appareil et s'enfuient tout aussi rapidement. Il y a des occasions où je crois qu'"ils" tentent délibérément de nous tromper. Si ces êtres sont à ce point avancés et ont été observés sur une aussi longue période, pourquoi alors sont-ils vus en train d'exécuter des tâches aussi insignifiantes que le prélèvement d'échantillons de sol, de roches, de plantes, etc.? Ou bien "ils" désirent nous faire croire qu'ils en savent moins que nous l'imaginons, ou alors ils surveillent et étudient attentivement les changements écologiques. Quoi qu'ils recherchent, il semble exister un ensemble précis d'observations à la fois méticuleuses et prudentes de tout l'environnement. Si nous examinons de près ces ensembles ou configurations, nous découvrons que pendant une vague en particulier, il y a reconnaissance méticuleuse de nos installations militaires et atomiques... ensuite de nos bases militaires... puis nos régions rurales... nos ressources énergétiques... nos approvisionnements d'eau... et ainsi de suite.

Je suis convaincu que si ces êtres sont vraiment supérieurs à nous, une des 2 possibilités suivantes se concrétisera: ou bien ils interviendront directement et supprimeront notre comportement agressif et essaieront de communiquer avec nous (et de raisonner) avant que nous réduisions notre planète en miettes par un cataclysme planétaire, brisant l'ordre cosmique; ou bien alors ils nous ignoreront complètement et nous laisseront mettre en oeuvre notre propre auto-destruction. S'ils nous contactent vraiment, plusieurs personnes souffriront dans leur for intérieur lorsqu'elles réaliseront que nous n'avons jamais vraiment été les têtes d'affiche de l'Univers. Si par contre ces êtres choisissent l'alternative de nous ignorer, un choc sociologique plus grand encore nous attend. L'effrayante prise de conscience que nous n'étions pas seuls sera accompagnée de celle que nous ne valions même pas la peine d'être contactés. Les conséquences seront inimaginables à l'intérieur de notre société.

Je pense qu'ils choisissent de nous ignorer complètement vu que nous sommes incapables de nous comporter intelligemment, encore moins de communiquer de même manière.



Eventuellement on en vient à soupçonner l'existence d'un plan précis...mais dans quel but? Actuellement les réponses possibles relèvent du domaine de la spéculation. Je ne crois pas qu'une tentative de contact de notre part soit remplie de succès. "Ils" sont ceux qui établiront le contact lorsqu'ils le désireront. S'ils sont si supérieurs à nous, il est fort possible qu'"ils" ne veuillent jamais nous contacter car à leurs yeux nous représentons les animaux les plus avancés d'un zoo cosmique. La planète entière constitue peut-être un grand laboratoire pour eux... sans toutefois que nous en ayons connaissance. Nous ne devrions pas être trop surpris du fait qu'ils nous considèrent peut-être seulement comme des animaux sauvages, car nous tentons continuellement de nous entretenir au lieu de vivre en harmonie comme une société intelligente devrait le faire.

Le prochain avenir devrait répondre aux questions que l'humanité s'est posée sans cesse depuis le début: sommes-nous seuls? Sinon, quelle est notre place dans la famille galactique? S'ils sont suffisamment évolués, les extra-terrestres peuvent nous fournir quelques-unes des réponses; et peut-être provoqueront-ils d'autres questions; quoi qu'il en soit, nous aurons appris quelque chose et peut-être vivrons-nous en paix.

Notre civilisation a survécu à toutes les tentatives d'auto-destruction... jusqu'à présent! Délaissions nos jouets atomiques pour toujours et préparons-nous plutôt au défi qui nous attend: trouver notre place et notre envergure au sein de la famille de l'homme galactique.

traduction : Pierre Smith



INFORMATIONS

ottawa : LE CONSEIL DU CANADA REJETTE LE PROJET DE FILM SUR LES UFOS

gerry ross

traduction : Claude Mac Duff

" J'ai le regret de vous informer que le Conseil du Canada est dans l'impossibilité de vous offrir une subvention relativement à votre demande concernant les UFOS. "

Avec ces mots, le Conseil du Canada résume toute sa pensée à propos du projet bien connu " Projet Contact ", une enquête approfondie sur le phénomène UFO. Le but principal de ce projet était d'obtenir une quantité appréciable de documents filmés sur l'activité ufologique, de préférence à la lumière du jour. Le projet, qui a pris naissance aux alentours de décembre 1974, prenait comme point de départ que, quoique nous ayons à date plusieurs photos d'UFOS--dont plusieurs particulièrement bien réussies--un film pris le jour montrant une activité ufologique CONCLUANTE était encore requis. En plus de la valeur culturelle remarquable qu'aurait un tel film, je pense que la recherche scientifique dans le monde, subventionnée par les gouvernements, ne pourrait pas ainsi être estimée à sa véritable importance; en effet, je pense que ce film aurait un effet percutant, s'il pouvait être obtenu.

C'est avec cet enthousiasme et ce grand optimisme que j'entrepris ce projet quelque peu hasardeux. Le résumé que je présentai au Conseil Canadien--Projet Contact--fut un genre de procédé d'attaque, divisé en 3 points, dans l'intention d'obtenir une preuve photographique inattaquable sur l'activité ufologique.

Comme conséquence directe de ce désir d'obtenir un tel film, un plan d'échange avec les principales organisations ufologiques et chercheurs indépendants fut préparé. Néanmoins, ceci ne constituait qu'un élément du projet.

Dans le plan de prévision de l'activité ufologique à un moment donné, je me servis d'un critère qui, éventuellement, aurait donné un bon résultat à propos de la preuve sur film.

J'ai toujours été d'avis--ainsi que d'autres ufologistes--que les UFOS utilisaient directement les forces magnétiques, quoique d'une manière non encore précisée. Le fait que cette rela-

tion en soit une réelle (c'est-à-dire que les UFOS utilisent les forces magnétiques universelles pour se propulser), ou qu'elle soit indirecte (i.e. causée par des dépôts de minerai de fer dans le sol), a été--et est encore--matière à débattre. Certains journaux et magazines ont fait l'association entre le magnétisme et les UFOS; heureusement, je peux maintenant faire une telle relation, sensée, qui donnera de bons résultats sur une base raisonnable.

Originellement, je pensai à placer à un endroit donné un détecteur de perturbation magnétique (dont l'APRO américain et d'autres chercheurs se servent aujourd'hui) dans l'espoir de pouvoir l'utiliser efficacement à grande échelle, mais je dus abandonner cette idée pour 2 raisons : 1-quand j'évaluai, objectivement, les chances qu'un UFO vienne assez près pour déclencher l'appareil, et 2-le nombre d'appareils qui devraient être utilisés, alors je laissai tomber. Conséquemment, je décidai plutôt d'enregistrer les observations d'UFOS parallèlement aux perturbations magnétiques du globe terrestre.

Le champ magnétique terrestre est responsable de la gravité. Peu de gens savent que cette gravité, ou champ magnétique, peut être perturbé ou dissocié, et mesuré. En fait la Terre a, comme l'océan, des "vagues" ou courants magnétiques variés. Dans le cas de l'océan, nous appelons ces variations des "courants marins"; toutefois, dans le cas de la Terre, ces courants se manifestent sous une forme qui peut se mesurer à l'aide d'un détecteur "GAMMA", le gamma étant l'unité de mesure et de détection du magnétisme. En certaines régions terrestres, cette intensité du magnétisme est plus prononcée qu'en d'autres. J'étais d'avis qu'une relation précise entre l'Univers, les UFOS et les zones magnétiques terrestres pouvait être, et serait, trouvée.

Prenant le Québec comme sujet, j'entrepris la tâche d'enregistrer les observations d'UFOS, et les perturbations magnétiques, en contrepartie. Ce que je découvris alors, quoique n'étant pas nécessairement renversant, démontra né-

anmoins un certain modèle de distribution qui peut être désigné comme étant un "puits magnétique à UFOS."

Zawie Miller, chef du programme de computerisation au Centre Météorologique Canadien à Montréal, qui offrit ses services--et l'usage des computers--pour le Projet, fit calmement remarquer que les résultats, quoique intéressants, pouvaient être considérés comme insuffisants, le matériel de base étant minime. Néanmoins, il conclut que ces résultats incitaient à une enquête plus poussée et que quelque chose de positif pouvait en résulter. Toutefois, jusqu'à maintenant, rien de définitif n'a encore été démontré quant à la possibilité de prévoir les prochaines régions d'observations d'UFOS, du moins pas encore pour cet été 75.

Mon troisième essai dans le but de filmer une activité ufologique quelconque cet été fut d'utiliser une roulotte mobile. Cette roulotte, qui avait été équipée avec tout le matériel photographique et de détection de radiation approprié, aurait voyagé à travers le pays et serait allée sur les lieux d'observations d'UFOS. Comme je le mentionnai au Conseil du Canada, et comme tout chercheur le sait, les observations d'UFOS ont tendance à se répéter dans une région donnée, mais il est encore du domaine de la spéculation d'expliquer ce fait. C'était mon désir de réunir ces 3 éléments de mon Projet: possibilité de prévision des observations, bon système de communication, équipement et locomotion appropriés, lesquels éléments auraient pu me permettre finalement de filmer des UFOS.

Dans un exemple ajouté à mon résumé soumis au Conseil Canadien et expliquant comment les éléments du Projet Contact se tiennent tous ensemble, je mentionnai une région de l'Ontario, Fringal, laquelle, d'après les renseignements fournis, avait été désignée comme une région de "très forte probabilité d'observation d'UFOS." Environ deux semaines après la réception du résumé par le Conseil Canadien, une observation eut lieu justement dans la région précitée. Dans mon résumé, j'avais prévu qu'un cas ufologique aurait probablement lieu dans cette région.

" Il est 5 h. P.M. et je suis en Ontario. Je reçois un appel téléphonique d'un endroit situé à environ 150 milles au sud de la région de l'observation d'un UFO. L'appel est reçu au téléphone de ma roulotte. J'avais auparavant envoyé une lettre à plusieurs centaines de postes de police dans la "région chaude", mentionnant que si un rapport d'observation leur était envoyé, je devais en être informé par téléphone, frais renversés. J'ajoutais aussi que je possédais un équipement photographique et de détection de radiation, ainsi que des combinaisons anti-radiation; ce sont ces "tenues de travail" qui me permettent de faire face à tout danger d'irradiation. Je terminai en leur mentionnant que ce projet de recherche était fait dans le but d'améliorer le dossier des UFOS et, possiblement, de "contacter" ceux-ci. J'arrivai sur les lieux quelques heures après. Autant qu'

il fut possible, j'intervieai les personnes qui furent impliquées dans l'observation. Il a souvent été fait mention par les gens s'occupant de la recherche ufologique que les UFOs avaient tendance à sillonner les mêmes régions auparavant visitées (et ce pendant X heures ou journées). En conséquence, les UFOs peuvent encore être vus dans les mêmes régions. J'en ignore la raison, mais de toutes façons et à cause de cette caractéristique, je pensai que je pourrais alors obtenir une preuve photographique inattaquable."

Pourquoi ma demande initiale de subvention fut-elle refusée ? Il est facile de dire que cette décision fut prise à cause du manque de qualité du Projet et du modus operandi; en d'autres mots, que le Projet n'était pas d'assez bonne qualité ! Malheureusement, ce n'était pas la vraie raison. M. André Fortier, Directeur du Programme d'Exploration, fit remarquer dans sa lettre : " Je voudrais vous dire que le refus du Conseil du Canada n'est pas dû à la question de la qualité du Projet, ni à celle de votre compétence personnelle à le mener à terme." Par conséquent, si la méthode et les moyens d'opération de mon Projet sont satisfaisants, qu'est-ce qui peut alors justifier le refus ? Quelques personnes pourraient soulever le point que le sujet des UFOs est tellement controversé, là est la raison du refus, venant probablement d'autorités supérieures. Hé bien non. La véritable raison du rejet de ma demande est que la matière même du Projet Contact était trop "scientifique" dans son ensemble. Aussi incroyable que cela paraisse, c'est néanmoins la vérité !

Dès le 29 avril 1975, je recevais une lettre de M. Paul-Emile Leblanc, un officier de l'Exécutif du Programme d'Exploration, s'enquérant si le Projet " relevait du domaine des Arts, Humanités et Sciences Sociales, ces disciplines étant directement sous la juridiction du Conseil du Canada, ou s'il ne faisait pas plutôt partie de la catégorie des Sciences Naturelles. "

A ce moment-là, cette lettre me surprit vivement et me parut étrange, car non seulement le Conseil du Canada avait déjà donné une subvention pour les enquêtes et recherches ufologiques (entre autres, interviews avec des témoins d'observations d'UFOs), mais encore il l'avait fait dans le cadre du même programme auquel je me référais. Ce fut pour ces raisons que je pensai alors que les UFOs ne faisaient pas vraiment partie des Arts, Humanités et Sciences Sociales. Naturellement, je pensai : " Les UFOs font pourtant partie intégrante de ces disciplines." Mais ce que je n'avais pas perçu dans cette lettre reçue, c'est que le Conseil Canadien considérait mon Projet comme étant trop scientifique dans sa nature même pour le programme d'exploration.

Et vraiment, en fait, l'ensemble du Projet, les aspects principaux du résumé que j'avais soumis et qui, je l'espérais, donnerait un air de respectabilité et de professionnalisme à mon

Projet et non une apparence de "va-comme-je-te-putsse", tout cela fut réellement la raison véritable du refus d'

accorder la subvention demandée. Malheureusement, j'appris et me rendis compte de la situation trop tard !

" Notre Mandat concerne la promotion des Arts, Humanités et Sciences Sociales, et puisque vous désirez étudier scientifiquement le phénomène UFO, avec les méthodes traditionnelles, votre demande de subvention tombe en-dehors de notre juridiction."

C'est avec ces mots que je reçus la lettre finale de refus en juillet '75. En fait, dans les 60 pages du résumé soumis au Conseil du Canada et qui me fut renvoyé au début du mois d'août '75, dans au moins 30 des pages qui contenaient les mots "science" et "scientifique" chaque mot était souligné au crayon, vraisemblablement par ceux qui refusaient la demande.

Dois-je retirer de tout cela que le Conseil du Canada préférerait une approche du problème UFO d'une manière plus générale, moins bien structurée et pas trop scientifique dans les méthodes et les moyens d'action; ou dois-je en conclure que, de n'importe quelle manière que soit faite l'étude sur les UFOs, aucune organisation gouvernementale n'acceptera de projet semblable sur un problème dont un certain pourcentage de la population doute encore de la réalité ?

Je ne sais pas...

EN BREF...

*** Prochainement, dans nos cinémas, sera projeté le film " THE OUTER SPACE CONNECTION". Ce film va beaucoup plus loin que les précédents déjà réalisés sur les mêmes sujets. Il présente les relations possibles entre la " redécouverte " des principes et applications pratiques de certaines sciences (telles la cryogénie moderne, l'hibernation, la génération spontanée en laboratoire, la photographie Kirlian, la régénération cellulaire, l'immortalité, etc.) et la venue probable d'extra-terrestres dans le Passé, lesquels auraient enseigné aux civilisations disparues et éteintes les mêmes principes et techniques scientifiques que nous "redécouvrons" aujourd'hui. Ce film-couleur documentaire, scientifique, à la portée de tout le monde, techniquement bien réalisé et monté professionnellement, sera à l'affiche de nos cinémas prochainement. Donc, surveillez la publicité dans les journaux et rappelez-vous son titre : THE OUTER SPACE CONNECTION.

*** Ensuite, le réseau américain NBC mettra à l'horaire de sa programmation d'automne le film qu'il a réalisé en collaboration avec la compagnie Universal sur le cas ufologique de Betty et Barney Hill qui, en 1961,

furent enlevés par un groupe d'humanoïdes et soumis à toute une série de tests et d'examen physiologiques, puis relâchés. Ce film, également bien réalisé, est basé sur le cas des Hill raconté au complet dans le livre " The Interrupted Journey ". Le réalisateur, le scripteur et les techniciens ont suivi scrupuleusement les conseils et détails du cas narré dans le livre et rapporté beaucoup plus minutieusement par Mme Hill elle-même. Les personnages du couple et des humanoïdes sont bien rendus, et la soucoupe et son intérieur, ainsi que toute l'aventure des Hill, sont fidèlement reproduits. Des photos du film parues dans le "National Enquirer" nous donnent un bon avant-goût de ce film à ne pas manquer lorsqu'il passera sur le réseau NBC. Tous ceux qui sont "câblés", surveillez l'horaire-TV !... et pensez à vos ami(e)s qui ne le sont pas ! C'est une excellente occasion de rencontre ufologique de groupe pour discussion ultérieure sur l'ufologie. Pensez-y !

**** En 1972, j'ajoutais à ma liste d'activités d'information publique, déjà assez longue, la présentation d'un montage audio-visuel, présentant les différents aspects de l'ufologie. Pendant 3 ans, ce montage reçut un très bon accueil partout où je le présentai car je l'avais réalisé avec soin. Les commentaires étaient agrémentés d'une bande sonore appropriée et, divisé en 2 parties avec un total de près de 300 diapositives, ce diaporama parvient à intéresser le spectateur à la question.

En 1975, un nouveau montage est réalisé. Celui-ci, axé beaucoup plus sur l'actualité ufologique contemporaine, et présentant aussi plus de cas et de faits du Québec, devrait intéresser davantage tous ceux qui disposent de moyens d'organiser des soirées d'information ou récréatives. Ainsi, tout professeur de sciences, responsable de loisirs paroissiaux, directeur d'activités récréatives ou socio-culturelles dans les écoles, les CECEPS et les universités, directeur de programmes ou de soirées dans des clubs sociaux ou institutions, en gros, toute personne intéressée à organiser une soirée d'information sur les OVNI, peuvent prendre contact avec moi pour ce faire. Au départ, il est nécessaire de posséder un magnétophone stéréo 4 pistes de marque connue (un " reel-to-reel tape recorder") et un projecteur à diapositives 35 mm, marque carroussel-Kodak absolument. Pour le reste, les arrangements seront à faire entre l'organisateur et moi. Maintenant que l'ufologie est devenue "respectable" dans tous les milieux, de tels montages sont généralement reçus avec soin partout où ils sont présentés. Avis aux intéressés qui cherchent une occasion de rencontre ufologique...

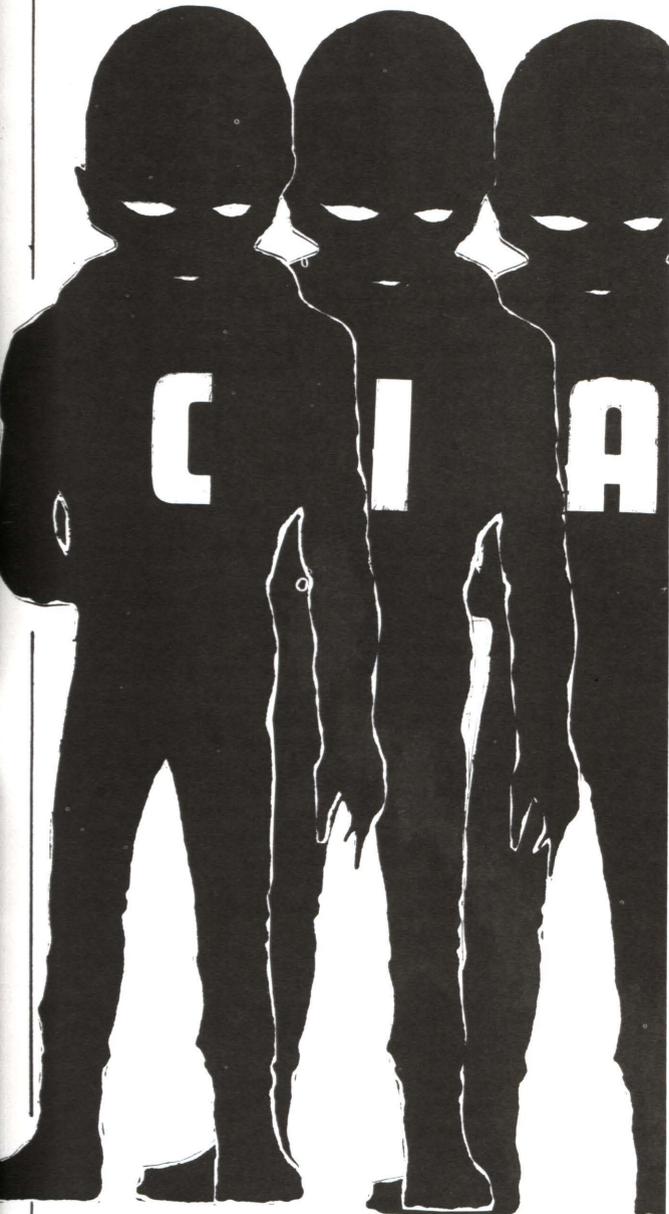
claud mac duff

8616 rue Foucher, Montréal, Québec
TEL.: 384-1646.

LES HOMMES EN NOIR

IDENTIFIED?

wido hoville



CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY
WASHINGTON, D.C. 20505

Mr. Wido Hoville
4880 Lake Road
Dollard-des Ormeaux P.Q.
Canada

Dear Mr. Hoville:

I am writing in response to your letter of 9 June asking for a copy of the Robertson Panel Report on Unidentified Flying Objects. The report itself consists of 26 pages and Tabs A, B and C each of which consists of two pages. The Agency has declassified the report proper as well as Tabs A and C. However, one portion of Tab B remains classified since it contains information which is the property of another Government agency.

I have written to that Agency and have asked it to advise me if the information continues to require classification (in which case I can release a segregable portion of the report to you). Upon receipt of a reply from that agency, I shall then send you the complete report (also known as the Durant Report) with Tabs A, B and C. I feel you will agree that this is better than sending the report with Tabs A and C at this time and Tab B at a later date.

As published in the Federal Register of 19 February 1975, the Agency asks for no fees in cases where the total fees involved total under \$4. Consequently, I am returning your money order to you.

I hope to be able to communicate further with you in the near future.

Sincerely,

Robert S. Young
Freedom of Information Coordinator

Le 18 décembre 1974 l'Agence de Renseignements Américaine (la C.I.A.) a déclassifié le fameux rapport "Robertson" qui est aussi connu sous le nom de " Rapport Durant ". Tout ceci porte à croire que le Gouvernement Américain est en train de modifier radicalement sa politique en ce qui concerne les Objets Volants Non Identifiés, ou les UFOs.

Une courte introduction s'applique en relation avec ce rapport. En 1953 l'Aviation Militaire Américaine avait un problème immense : les quelques 1,900 rapports sur les UFOs avaient congestionné les voies de communication militaire.

Les responsables concernés du Pentagone craignaient qu'un ennemi potentiel, éventuellement, pouvait créer une fausse vague d'observations d'UFOs en se servant de cette confusion pour attaquer les Etats-Unis.

Se trouvant dans cette situation, l'Aviation Militaire Américaine a demandé de l'aide à la C.I.A. dans l'espoir de faire face plus efficacement à cette situation.

Il est apparent que l'alternative d'une étude plus ouverte et scientifique n'a jamais été considérée. Avec la déclassification de ce rapport, des preuves positives sont maintenant entre nos mains, c'est-à-dire qu'elles montrent clairement que la C.I.A. est à la source et directement responsable de la politique inhumaine du ridicule qui entoure le sujet UFO. Cette politique était surtout dirigée contre des témoins sincères qui avaient observé des UFOs. Diverses agences gouvernementales ont employé cette politique du ridicule et de dégradation (" debunking ") depuis plus de 21 ans pour mettre un terme à la publicité sur les " Soucoupes Volantes" et pour embarrasser les témoins sincères; les rapports ont de ce fait été discrédités et le public américain s'est retrouvé dans une confusion totale.

Après que nous ayons été avertis du fait que ce rapport était désormais disponible au public, nous avons adressé une demande à la C.I.A. de Washington.

Quelques jours après nous recevions une réponse nous disant que ce rapport était disponible et gratuit.

Cette lettre du 16 juin 1975 nous disait aussi que les sections A et C étaient à ce jour déclassifiées, et que la section B, appartenant à une autre agence gouvernementale, n'avait pas encore été publiée.

Monsieur Robert S. Young, coordinateur de l'information qui avait signé cette lettre, nous a toutefois promis de demander à cette agence si la publication de la section C était autorisée elle aussi.

Dans la semaine du 30 juin 1975 nous avons enfin le rapport complet entre nos mains. Celui-ci était accompagné d'une lettre d'une page et demie nous expliquant quelques erreurs d'indexation.

LE RAPPORT

C'est ainsi que le rapport se compose de la Première Partie qui comprend 24 pages; vient ensuite la section A, " Rapport Final de la Commission" L'énumération du personnel impliqué pendant ce congrès est incluse dans la section C, la liste des preuves soumises étant dans la section B (Originellement, les sections B et C sont renversées).

Ci-dessous nous présentons au lecteur un résumé de ce rapport avec l'Index des sujets discutés; nous reviendrons toutefois sur ce sujet dans un de nos prochains numéros.

RAPPORT SUR LES CONFERENCES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES, demandé par l'Office de l'Intelligence Scientifique du Service de Renseignement C.I.A.

Date : 14 - 18 janvier 1953.	PAGE
Raison de ce Rapport.	1
PARTIE I : Historique des Conférences	1
PARTIE II: Recommandations et Suggestions du Comité	7
Général	7
Indication d'Absence de Danger	8
Système de Rapport de l'Aviation	9
Résidus d'Origine Extra-Terrestre	10
Observation à Tremonton, Etat de l'Utah	11
Dangers Potentiels Relatifs	15
Lieux Géographiques d'Observations Inexpliquées	15
L'Instrumentation pour obtenir des Données	16
Problèmes d'Interférences-radar	18
Rayons Cosmiques Inexpliqués	19
Programme d'Education	19
Groupements Privés	19
d'Investigation d'UFOs	23
Augmentation du Nombre d'Observations	24

Rapport final de la Commission	PARTIE A
Enumération des personnes présentes	PARTIE C
Liste des preuves présentées	PARTIE B

RESUME

Après étude de 23 cas d'observations d'UFOs, la Commission a conclu qu'une grande partie des observations étudiées pouvait probablement être expliquée raisonnablement.

Un des membres de la Commission--l'Officier Fournet-- a montré dans son exposé comment il avait éliminé toutes les explications d'objets connus des nombreuses observations qui lui

avaient été soumises, et d'après lui une seule explication était valable : celle d'intervention extra-terrestre.

Les arguments de M. Fournet n'ont pas pu être exclus car celui-ci détenait le poste de l'officier d'enquête durant l'étude du Project Blue Book pendant 15 mois; cet ingénieur en aéronautique est de ce fait qualifié pour donner cet avis.

L'Absence de Danger, page 8

Les écrits de Charles Fort ont été évoqués, ces écrits disant que " d'étranges choses sont vues dans le ciel " depuis des centaines d'années. Il est apparent que parmi ces observations, une explication unique n'a pas pu être formulée à ce jour.

La Commission en est venue à la conclusion unanime qu'il n'y avait aucune indication d'acte hostile de la part des UFOs. Les exemples des " chasseurs fantômes (' foo-fighters ') " ont été mentionnés; il s'agissait en l'occurrence des " boules de lumière" vues par des pilotes de la Deuxième Guerre Mondiale, qui ont accompagné à diverses reprises les avions en mission et qui avaient l'air d'être téléguidées. On a cru qu'ils (les chasseurs fantômes) étaient électrostatiques ou électromagnétiques, ou encore qu'ils étaient des réflexions de cristaux de glace; mais leur origine exacte n'a jamais été expliquée. Robertson et Alvarez, 2 membres de la Commission, avaient été impliqués dans cette étude des "chasseurs-fantômes". Si le terme "Soucoupe Volante" (Flying Saucer) avait été utilisé de 1943 à 1945, alors ces objets auraient été appelés ainsi. Ils sont classés "non-identifiés", mais "non-dangereux"; hors de la compréhension scientifique contemporaine.

Tremonton Utah UFO Observation, page 11

L'observation de Tremonton, Utah, a été présentée à cause de sa qualité supérieure. Il s'agit d'un film de 1600 images; ce film a été examiné par des experts en photographie qui ont travaillé sur son analyse pendant plus de 1,000 heures.

L'opinion de ces experts était que les objets filmés n'étaient ni des oiseaux, ni des ballons, ni des avions, et qu'ils n'étaient pas non plus des réflexions ou des clignotements, mais bel et bien des objets lumineux; les experts les ont décrits comme circulaires et de couleur bleu-blanc. La Commission a toutefois rejeté cette conclusion !

Lieux Géographiques d'Observations Inexpliquées, page 15

Une carte avec des groupes d'observations d'UFOs a été présentée : on peut y constater une concentration d'UFOs AUTOUR DU TERRAIN STRATEGIQUE DU CENTRE ATOMIQUE DE LOS ALAMOS, mais on note également plusieurs autres concentra-

tions d'UFOs où aucune installation stratégique militaire n'est présente. La Commission n'a trouvé aucune explication valable à ce fait !

O

Programme d'Education, page 19

La Commission d'Etude a conclu qu'un programme d'éducation, impliquant tous les efforts de toutes les agences concernées, était nécessaire; ce programme devait avoir comme but les 2 objectifs suivants :

EDUCATION et DISCREDIT

(" Debunking ")

Le programme d'Education devra avoir comme but l'identification positive de tout objet connu (ballon, avion, météore, boules de feu, mirages) du public.

Le programme de Discrédit (Debunking) aura comme but de réduire l'intérêt du public sur la question des soucoupes volantes, lesquelles provoquent chez le public des réactions psychologiques très fortes. Cette politique de discrédit pourra être accomplie par les mass-media : télévision, films et articles populaires; à la base de cette "politique d'éducation",

IL DEVRA Y AVOIR DES CAS D'OBSERVATIONS D'UFOs QUI PARAISSENT TOUT D'ABORD MYSTERIEUX OU ETRANGES, MAIS QUI SERONT EXPLIQUES PLUS TARD ! IL Y A BEAUCOUP MOINS D'INTERET ET DE STIMULATION SI LE "SECRET" EST DEVOILE !! (Hé oui, vous avez bien lu, cher lecteur d'UFO-QUEBEC !!!).

Plusieurs membres de la Commission avaient des suggestions pour l'instauration de ce programme.

Plusieurs noms de personnes ont été mentionnés, lesquelles personnes pourraient servir de consultants psychologiques pour ce programme d'éducation et de discrédit.

IL ETAIT SUGGERE D'EMBAUCHER DES HOMMES QUI AVAIENT L'EXPERIENCE EN PUBLICITE POUR L'INFLUENCE DES MASSES (sic !).

Le Dr. Joseph Allen Hynek, astronome, qui était présent à ces réunions, a suggéré que les astronomes amateurs des Etats-Unis pourraient être utilisés pour "transmettre le message". L'utilisation de cas authentiques présentant d'abord un mystère, puis l'"explication" venant après, tout ceci aurait sûrement les résultats désirés par cette politique.

Un autre but du programme d'éducation et de discrédit sera d'enlever du public l'idée que toute observation, avec ou sans données précises, peut être expliquée en détail. L'attention devra être portée sur les scientifiques et sur le fait qu'un nouveau phénomène devra être complètement documenté pour convaincre.

Le Dr. Hynek a suggéré qu'un programme de surveillance du ciel pourra s'effectuer facilement et sans coût exorbitant par divers organismes astronomiques déjà existant, de sorte qu'on puisse utiliser du personnel qualifié en astronomie pour éventuellement photographier un UFO.

La liste des endroits de ses programmes en astronomie et les directeurs concernés est présentée comme suit :

- a) Harvard University (Meteor Patrol) Wipple.
- b) Yerkes Observatory (Aurora-Asteroids) Meinel, Kuiper, Morgan.
- c) Alaska University (Aurora Borealis) Elvey.
- d) Dominion Observatory Ottawa (Meteorites) MILLMAN !!!
- e) Palomar Observatory Sky Map, Minkowski
- f) Lick Observatory (Sky Map) Shane.

(NOTE DE L'AUTEUR : Le fichier des observations canadiennes d'UFOs se trouve " comme par hasard " à Ottawa au Département des Météorites, aujourd'hui sous la direction de McNamara. On appelle toutefois ces observations " non-météoritiques" car ce département est uniquement intéressé par les météorites et a comme "produit secondaire" ou "sous-produit" les Soucoupes Volantes !!!).

O

A la page 19 on suggère de "surveiller étroitement les organisations privées d'étude et de recherche sur les UFOs; entre autres figure A.P.R.O. (Aerial Phenomena Research Organization) qui avait son siège en 1953 dans l'Etat du Wisconsin: On fait remarquer que ces organisations doivent être surveillées parce qu'elles pourraient avoir une grande influence sur les masses si des observations à grande échelle venaient à se produire. L'irresponsabilité apparente et leur utilisation éventuelle à des fins subversives devront être considérées." A la fin du rapport on fait également remarquer que, étant donné l'historique du sujet, on devra s'attendre à ce que le nombre d'observations d'UFOs augmente durant l'année courante (été 1953.

HOMMES EN NOIR ET C.I.A.

Avec la publication de ce rapport et tout ce qu'il comprend, la preuve absolue est fournie que l'Agence de Renseignement Américaine la plus haut-placée aux U.S.A., la C.I.A., est impliquée jusqu'au cou dans l'affaire des Soucoupes Volantes depuis 21 ans. Nombreuses sont les méthodes qui ont certainement été utilisées pour dissuader un témoin sincère de faire connaître son observation.

On trouve dans beaucoup de livres sur l'Ufologie et écrits par divers auteurs, partout dans le monde, des cas d' " Hommes en Noir " (de l'anglais " MIB " pour " Men in Black ") qui se sont présentés chez des témoins

qui avaient réussi à prendre des photos, un film d'UFOs, ou encore qui étaient en possession de quelque preuve physique de leur existence, et qui se sont vus menacés, voire violentés, eux ou des membres de leur famille, si cesdits témoins ne se taisaient pas ou ne laissaient pas tomber leur cas. Les preuves, apportées par ces "hommes en noir" ont disparu et n'ont jamais reparu.

Il n'est pas non plus "tiré par les cheveux" si l'on va plus loin dans nos constatations et si l'on analyse les cas des "Contactés" classiques : il est facilement concevable qu'une agence intéressée, genre C.I.A., rende publics des cas à la Adamski ou à la Menger, cas monté de toutes pièces par l'agence, lequel cas sera pris au sérieux d'abord, puis sera ensuite sujet à la politique de discrédit préparée et figolée par cette même agence. La raison qui amène ainsi les "Contactés" à raconter de pareilles histoires porte à réflexion et est également facile à comprendre : plus il y aura de confusion dans les cas ufologiques, moins on prendra le sujet des UFOs au sérieux, et plus l'agence incriminée aura beau jeu pour justifier sa politique de discrédit...ce qui constitue une manoeuvre vraiment habile de la part de l'agence ! Et c'est ici que se termine la période du "Moyen-Age" du sujet des UFOs (espérons-le !).

O

En conclusion, citons le fameux psychologue suisse Carl G. Jung, citation extraite d'une lettre au major Donald Keyhoe :

" Je vous suis reconnaissant pour toutes les actions courageuses que vous avez faites dans le but d'élucider le problème des UFOs. S'il est vrai que l'Aviation Militaire Américaine ou le Gouvernement sont en train de cacher la vérité, alors on peut dire que ceci constitue, du point de vue de la psychologie, la manoeuvre la plus erronée ou la plus malhabile dans ce cas, et la politique la plus stupide jamais vue. Rien ne favorise plus une rumeur ou la panique que l'ignorance.

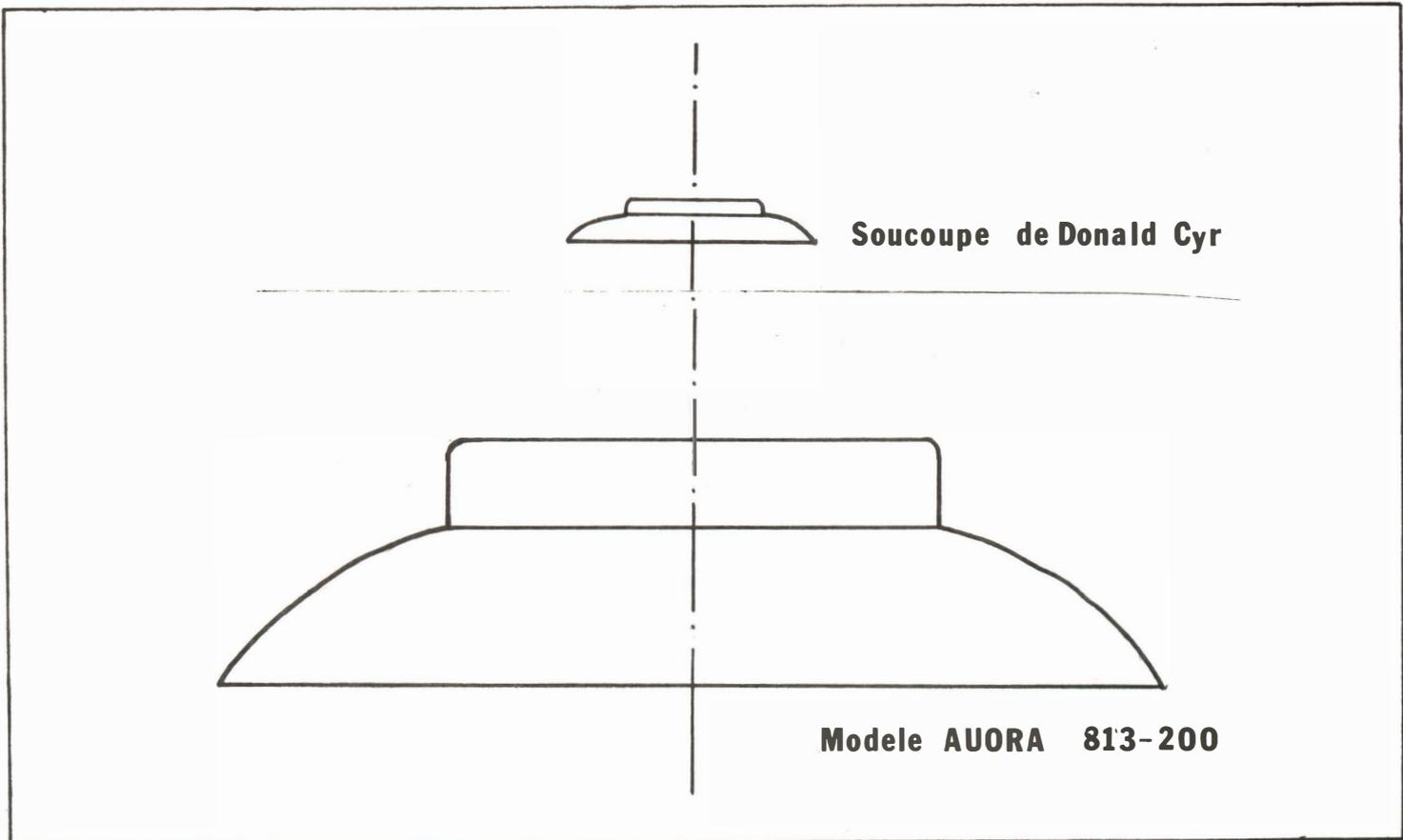
Il va de soi que le public a le droit de connaître la vérité.

C. G. Jung "

Et pour citer le docteur Hynek, lors d'une déclaration récente :
" L'affaire des Soucoupes Volantes, c'est une affaire Watergate à l'échelle cosmique ".

BIBLIOGRAPHIE : ALIENS FROM SPACE, Major Donald Keyhoe, Doubleday Co. 1973.

LE RAPPORT ROBERTSON, C.I.A. Washington, 1953.



Une photo truquée...

**w i d o
h o v i l l e**

En 1973, peu après une émission radio-phonique diffusée à CKVL, Verdun, j'ai reçu, par l'entremise de Claude Mac Duff, une lettre signée Jean D... de Sherbrooke, nous avertissant qu'un certain Monsieur Donald Cyr de Magog, Québec, avait réussi à prendre une photo excellente d'une soucoupe volante, le 20 octobre 1971, vers 17 heures. D'après le témoin, alors âgé de 13 ans, l'objet avait des dimensions de 25 à 45 pieds de diamètre et reflétait le soleil, se couchant à ce moment à l'ouest. L'objet, toujours d'après le témoin, resta stationnaire pendant quelques secondes au-dessus du boulevard Bourque, désert à ce moment-là, juste le temps nécessaire de prendre une photographie.

Le témoin, accompagné de son père, était à ce moment-là par hasard dans la rue pour prendre quelques clichés car il voulait finir d'utiliser la pellicule qui restait. Bien que l'année 1971 ait connu une grande vague d'observations d'UFOs à travers La Belle Province et de par le monde entier avec des observations le 17, 18 et 21 octobre près de la station radar de Saint-Adolphe-d'Howard, il semble peu probable qu'une photo aussi claire et nette ait pu être prise dans les conditions décrites ci-haut.

Il n'est naturellement pas à exclure que le témoin en question a réellement observé un UFO, et pour rendre son observation plus intéressante il a fabriqué la photo en question. D'après le témoin, le négatif de la photo a été examiné par des experts en photographie qui n'ont pas trouvé de trucage dans celle-ci. Nous savons que cette photo a déjà été mise en doute par d'autres organisations d'étude et de recherche ufologiques, car sa ressemblance, ou plutôt l'objet de la photo, comparé avec la "Soucoupe Volante" de la série américaine télévisée "The Invaders" (Les Envahisseurs), est d'une ressemblance flagrante et des plus évidentes. La compagnie "Aurora Plastics" de Rexdale, en Ontario, a d'ailleurs fabriqué une réplique exacte (genre "kit" en plastique) de la soucoupe utilisée dans cette télé-série, laquelle réplique a été vendue un peu partout pendant les années 1970 à 1972.

ETUDE DE LA PHOTO

Une étude approfondie a été conduite et faite par moi en ce qui concerne cette photo. Après vérification au point de vue des dimensions, incluant hauteur, largeur, protubérances, détails, etc., il est à peu près certain, maintenant, qu'il s'agit d'une photo du modèle de la compagnie Aurora, car en comparant le

modèle avec la photo on constate que tous les détails se trouvent à l'échelle 1 : 3.75 (calculs effectués en mesures métriques). L'argument que la photo, et spécialement le négatif, ne montre aucun trucage est valable, car nous avons ici un exemple parfait du truqueur qui "monte" une scène UFO avec un modèle réduit pour ensuite prendre la photo dudit modèle afin de faire passer la photo (ou plutôt la "soucoupe" de la photo) comme authentique; ce qui est vrai, en fait, car la photo est bien authentique, mais pas l'objet, ou l'UFO présenté comme tel ! Donc, dans ces conditions, aucune manipulation ou trucage du négatif lui-même n'est nécessaire.

Le modèle en question porte le numéro de série 813-200, et a les dimensions suivantes :

- Diamètre à sa base : 176 mm (6.9 pouces);
- Diamètre de la coupole : 92 mm (3,622 pouces);
- Hauteur totale : 46 mm (1.81 po.).

En-dessous du modèle sont fixées 5 demi-boules peintes en bleu, avec une moulure montrant le moteur. La coupole supérieure contient l'habitacle qui



peut être échangé soit par un dôme transparent montrant les pilotes, soit par un dôme gris.
 Les lecteurs intéressés à voir le modèle peuvent se rendre au Pavillon de l'Insolite, à Terre des Hommes, où il y est exposé et sert à des démonstrations pour les détecteurs d'UFOs électroniques à boussole et à impulsion magnétique.

Il est peu probable qu'un VRAI UFO puisse avoir les mêmes dimensions, protubérances et détails que le modèle en plastique photographié.
 En conclusion, je trouve qu'il est vraiment navrant que des gens mettent ainsi en doute toute étude sérieuse sur les UFOs, et veuillent induire le public en erreur en faisant passer des vessies... pour des lanternes !

Comment photographier un UFO

guy tardif

Comment photographier un OVNI sur film Noir & Blanc ? C'est assez simple, mais encore faut-il en avoir un (OVNI) à portée de lentille ! Voici quelques conseils utiles qui pourront vous aider.

EQUIPEMENT ET MATERIEL NECESSAIRES

- 1-) Un trépied solide : important en tout temps; ENCORE PLUS pour la photographie nocturne ! Il assure la stabilité de la caméra et la netteté de votre image photographique !
- 2-) Une caméra 35 mm (de préférence):
 A cause de sa rapidité et de sa maniabilité. Elle se doit d'être de type ajustable ou semi-ajustable, c'est-à-dire qu'il devrait y avoir sur l'échelle des vitesses de la lentille, un "B" ou un "T" (presqu'indispensable pour la photographie de nuit, tout dépend de l'acuité de la lentille employée; pour les plus gros formats de caméras, ce sera primordial).
- 3-) Une bonne lentille : Normale, ou mieux encore, un téléobjectif !
- 4-) Un déclencheur : Manuel avec câble extension.
- 5-) Un posemètre : Manuel ou incorporé à la caméra.
- 6-) FILMS : (de préférence) :
 TRI-X-PAN FILM, 400 A.S.A. (20 ou 36 poses) par Kodak, ou encore...HP4 PAN FILM, 400 A.S.A. (20 ou 36 poses) par Ilford. Ces deux pellicules sont adéquates pour la photographie nocturne, à cause de leur très haute sensibilité; cependant, pour les journées très ensoleillées, je vous suggérerais des émulsions de sensibilité moyenne telles que : PLUS-X PAN FILM, 125 ASA par Kodak, ou FP4 PAN FILM fabriqué par Ilford.

DE JOUR : Vous pourriez photographier un OVNI (si le hasard vous

favorisait) de la même façon que vous le feriez dans le cas d'un avion au sol ou en vol ! Les meilleurs terrains de pratique pour ce faire (c'est-à-dire photographier des avions !) sont, à mon avis, les abords des pistes d'aviation : vous n'auriez que l'embarras du choix...

N.B. 1- Le trépied et le déclencheur manuel avec câble extension ne sont pas indispensables pour la photographie de jour : tout dépend de votre habileté à manipuler la caméra. Un bon posemètre est un instrument

important; il est recommandé de l'employer comme il se doit car il jugera, mieux que l'oeil, l'éclairage et l'ajustement précis de votre lentille (f. stop & vitesse).

N. B. 2- Il n'est pas impossible aussi d'utiliser, pour photographier un avion (ou encore mieux un OVNI), une caméra ordinaire à objectif fixe (c'est-à-dire non ajustable) à condition que ce soit de jour et par temps clair; sinon, les résultats seront " ternes ".

DE NUIT : La bataille est différente ! Il vous faudra pratiquer

quelque peu pour réussir, mais les sujets sont nombreux : la lune, les étoiles, les lampadaires isolés, etc., etc.

- 1-) Installez votre caméra sur trépied.
- 2-) Connectez votre déclencheur manuel à la caméra.
- 3-) Ouvrez le diaphragme de la lentille au maximum (c'est-à-dire au plus grand " f stop " possible).
- 4-) Choisissez-vous un sujet de pratique tel que : la Lune, les étoiles, un lampadaire...
- 5-) Faites une mise au point sur le sujet en question.
- 6-) Au moyen de votre posemètre, prenez une lecture de temps de ce

dernier (le sujet). Si le temps d'exposition inscrit sur le posemètre est d'une seconde ou moins, en rapport avec l'ouverture maximale de votre lentille (Ex.: f 1.2 ou f 1.8 ou f 2.), alors ajustez l'échelle des vitesses de la lentille selon la lecture du posemètre.

7-) Revérifiez votre mise au point et déclenchez !

8-) Si, au contraire, votre posemètre ne peut enregistrer la lumière venant du sujet en question, il vous faudra ajuster l'échelle des vitesses d'obturation de votre lentille à la position "B" ou "T", selon la caméra. Cependant, il vous faudra procéder par expérimentations, c'est-à-dire en employant différents temps d'exposition, en les notant et en comparant les résultats finals.

- EX.: Photo # 1 f 1.8
 exposé pendant 2 secondes;
 Photo # 2..... f 1.8
 exposé pendant 4 secondes;
 Photo # 3..... f 1.8
 exposé pendant 8 secondes;
 Photo # 4..... f 1.8
 exposé pendant 15 secondes;
 Photo # 5..... f 1.8
 exposé pendant 30 secondes;
 Photo # 6..... f 1.8
 exposé pendant 1 minute;
 Photo # 7..... f 1.8
 exposé pendant 2 minutes;
 Photo # 8..... f 1.8
 exposé pendant 5 minutes;
 Photo # 9..... f 1.8
 exposé pendant 10 minutes;
 etc. etc...

N'OUBLIEZ PAS : 20 fois sur le trépied photographiez votre sujet, et le rephotographiez, et...
BONNE CHANCE †

P.S.: S'il vous arrive de photographier l ou des objets volants non identifiés, ne sortez pas votre film de la caméra **ET COMMUNIQUEZ TOUT DE SUITE AVEC UFO-QUEBEC** !

Nous vous garantissons notre entière collaboration et considération sérieuse de votre cas. Merci.

Les soucoupes volantes envahissent ...

- *L'Auberge* -

SPECIAL DU JOUR 2.95

De 11h00 à 14h00

avec votre choix: une soupe pour débiter
ou une tasse de café pour finir

SOUPE AUX POIS HABITANT60
SOUPE DU JOUR60

SANDWICH DE SALADE DU CHEF 2.00
SOUS-MARIN1.35
BOEUF FUME (Smoked meat) .. 1.75
SOUCOUBE VOLANTE1.25
Salade aux oeufs sur pain rond

TARTE AUX FRUITS60
TOURTE AU CHOCOLAT60

CAFE .40

CARAFON - blanc ou rouge 1.50

De 11h00 à 18h00

Le Château Frontenac

QUEBEC

*UFO'S REPORTED REGULARLY IN THE TIMES.

* Unparalleled
Financial
Opportunities

Financial Times

P.O. Box 6160, Montreal 101, Que.

Please arrange to have the Times delivered to me:

Name _____

Title _____

Company _____

Address _____

City _____ Zone _____

Province _____

3 yrs. \$20.
(you save \$10.)

1 yr. \$10.

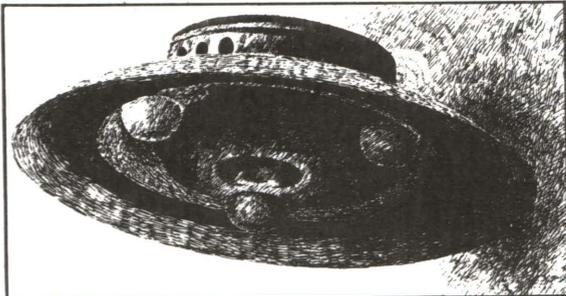
Cheque enclosed

Please bill

The "Blue Chip" Business Newspaper

UFO.

Pour nous, UFO veut dire surtout
Universelle
Facile
Omniprésente.



Rien qu'en Belgique, plus de mille agences G sont à votre disposition pour effectuer vos paiements réguliers...même si vous êtes absent.

• UFO=Objet volant non identifié:OVNI

Voor ons wil UFO vooral zeggen
Universeel
Financieel
Omnipresent

1.000 G-bankkantoren in België, en een net van filialen over de hele wereld maken het voor U mogelijk, wanneer U wil en waar U wil alle financiële verrichtingen op de meest eenvoudige wijze uit te voeren.

• UFO=Unidentified Flying Object
(niet-geïdentificeerd vliegend voorwerp)



Société Générale de Banque
Generale Bankmaatschappij

notre

vie quotidienne !

